PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2009

Communauté métropolitaine
de Montréal

Dépôt légal: novembre 2008
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN 978-2-923013-68-8

TABLE DES MATIÈRES

Membres du conseil 2
Membres du comité exécutif 4
Organigramme 5
La Communauté métropolitaine de Montréal en chiffres 6
Mot du président 9
Mot du directeur général 11
Les faits saillants des prévisions budgétaires 2009 12
Les principales activités prévues en 2009 15
Prévisions budgétaires 2009 21
Répartition des quotes-parts provisoires 2009 25
Bilan économique métropolitain de 2008 37

Membres du conseil

PRÉSIDENT

M. Gérald Tremblay
Maire de la Ville de Montréal

VICE-PRÉSIDENT

M. Gilles Vaillancourt
Maire de la Ville de Laval

AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

M. Richard Bélanger
Membre du conseil de la Ville de Montréal
Maire de l'arrondissement
de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

Mme Patricia Bittar
Membre du conseil de la Ville de Montréal

M. Claude Dauphin
Président du comité exécutif
de la Ville de Montréal
Maire de l'arrondissement de Lachine

M. Alan DeSousa
Membre du comité exécutif
de la Ville de Montréal
Maire de l'arrondissement de Saint-Laurent

M. Alvaro Farinacci
Membre du conseil de la Ville de Montréal

M. James V. Infantino
Membre du conseil de la Ville de Montréal

M. André Lavallée
Membre du comité exécutif
de la Ville de Montréal
Maire de l'arrondissement
de Rosemont–La Petite-Patrie

M. Bill McMurchie
Maire de la Ville de Pointe-Claire

M. John W. Meaney
Maire de la Ville de Kirkland

Mme Jacqueline Montpetit
Membre du conseil de la Ville de Montréal
Mairesse de l'arrondissement du Sud-Ouest

M. Michel Prescott
Membre du conseil de la Ville de Montréal

Mme Francine Senécal
Membre du conseil de la Ville de Montréal

Mme Monique Worth
Membre du conseil de la Ville de Montréal
Mairesse de l'arrondissement
de Pierrefonds–Roxboro

LAVAL

M. Jean-Jacques Beldié
Membre du conseil de la Ville de Laval

M. André Boileau
Vice-président du comité exécutif
de la Ville de Laval

AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

M. Claude Gladu
Maire de la Ville de Longueuil

M. Jacques Goyette
Vice-président du comité exécutif
de la Ville de Longueuil
Président de l'arrondissement
du Vieux-Longueuil

M. Daniel Lucier
Membre du conseil de la Ville de Brossard

COURONNE NORD

M. Claude Carignan
Maire de la Ville de Saint-Eustache

Mme Chantal Deschamps
Mairesse de la Ville de Repentigny

M. Paul Larocque
Maire de la Ville de Bois-des-Filion

M. Jean-Marc Robitaille
Maire de la Ville de Terrebonne

COURONNE SUD

M. Michel Gilbert
Maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

M. Jean-Robert Grenier
Maire de la Municipalité de Calixa-Lavallée

M. Michel Kandyba
Maire de la Ville de Pincourt

M. Sergio Pavone
Maire de la Ville de Châteauguay

Membres du comité exécutif

PRÉSIDENT

M. Gérald Tremblay
Maire de la Ville de Montréal

VICE-PRÉSIDENT

M. Claude Gladu
Maire de la Ville de Longueuil

MEMBRES

M. Claude Dauphin
Président du comité exécutif
de la Ville de Montréal
Maire de l'arrondissement de Lachine

M. Michel Gilbert
Maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

M. André Lavallée
Membre du comité exécutif
de la Ville de Montréal
Maire de l'arrondissement
de Rosemont–La Petite-Patrie

M. Michel Prescott
Membre du conseil de la Ville de Montréal

M. Jean-Marc Robitaille
Maire de la Ville de Terrebonne

M. Gilles Vaillancourt
Maire de la Ville de Laval

Organigramme

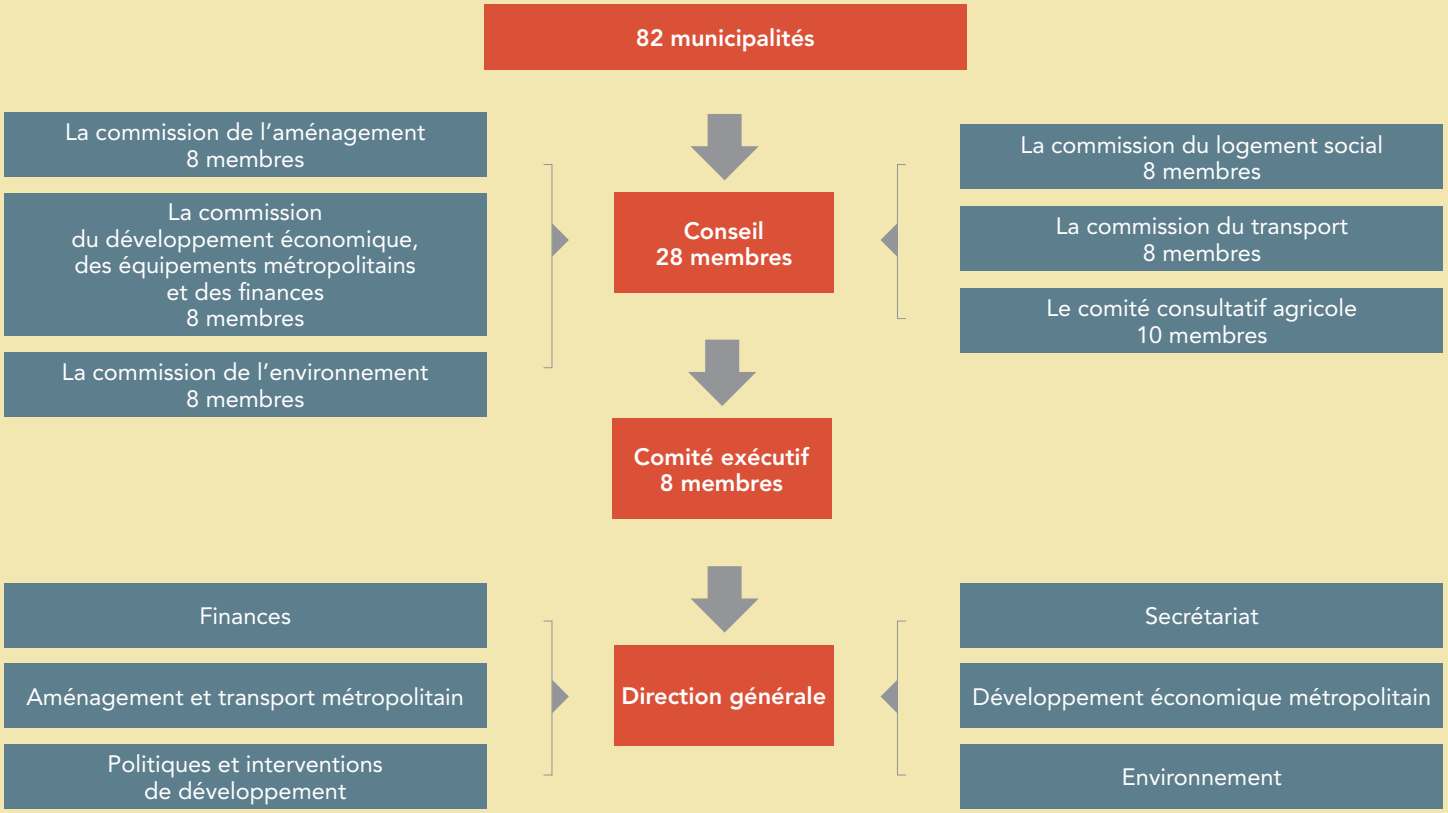

La Communauté métropolitaine de Montréal en chiffres

1 COMMUNAUTÉ depuis le 1er janvier 2001 • 14 MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ dont 4 sont des villes avec compétences de MRC • 82 MUNICIPALITÉS LOCALES dont 1 VILLE (MONTRÉAL) de plus de 1,6 million d'habitants en 2008, 2 VILLES (LAVAL ET LONGUEUIL) qui comptent entre 200 000 et 400 000 habitants, 35 MUNICIPALITÉS qui comptent entre 15 000 et 100 000 habitants et 44 MUNICIPALITÉS qui comptent moins de 15 000 habitants • 5 RÉGIONS ADMINISTRATIVES dont trois partiellement comprises (Laurentides, Lanaudière, Montérégie) • 7 CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS dont quatre partiellement comprises (Laurentides, Lanaudière et deux dans la Montérégie) • 4 360 km² DE SUPERFICIE TOTALE dont 525 km² de surfaces aquatiques et 2 218 km² de terres agricoles protégées, soit 58 % du territoire • 3,6 MILLIONS D'HABITANTS en 2008 soit près de 50 % de la population du Québec • 942 HABITANTS AU km² en 2008 • 1,55 MILLION DE LOGEMENTS PRIVÉS en 2006 dont 46,9 % sont en mode locatif • 2,3 PERSONNES PAR MÉNAGE en 2006 • 21,2 % DES HABITANTS SONT DES IMMIGRANTS en 2006 dont près d'un quart est arrivé entre 2001 et 2006 • 75 LANGUES PARLÉES dont les plus parlées sont le français, majoritairement, et l'anglais • 19,4 % DES HABITANTS PARLENT AU MOINS DEUX LANGUES À LA MAISON en 2006 • 120 COMMUNAUTÉS CULTURELLES • 19,4 % DES HABITANTS DE PLUS DE 20 ANS DÉTIENNENT AU MOINS UN BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE • 148 MILLIARDS $CA DE PIB AUX PRIX DU MARCHÉ, soit 40 000 $CA par habitant en 2007 • 1,9 MILLION D'EMPLOIS en 2007, soit 49 % des emplois du Québec • 178 300 EMPLOIS DANS LA NOUVELLE ÉCONOMIE en 2007 • 7,6 MILLIONS DE TOURISTES en 2006 • 80 MILLIONS DE CONSOMMATEURS dans un rayon de 1 000 km • 1,84 MILLION D'AUTOMOBILES, soit 1,23 véhicule par logement en 2003 • 7,3 MILLIONS DE DÉPLACEMENTS en 24 heures en 2003, dont 67,6 % en automobile, 16,4 % en transport public, 12,2 % non motorisés et 5,1 % en autres modes • 1 AÉROPORT INTERNATIONAL avec un trafic de 12,4 millions de voyageurs en 2007 (estimé) • 1 PORT avec un trafic de 26 millions de tonnes de marchandises en 2007 dont 48 % par conteneurs (estimé) • 5 UNIVERSITÉS trois francophones et deux anglophones ainsi que sept écoles affiliées et instituts de recherche comptant 176 000 étudiants en 2006 • 66 CÉGEPS ET COLLÈGES publics et privés • 201 CENTRES DE RECHERCHE • 60 CONSULATS ET DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, ministère des Transports du Québec, Tourisme Montréal, Aéroports de Montréal, Port de Montréal, ministère de l'Éducation du Québec, Conference Board du Canada, Montréal International.

Lanaudière
Laurentides
L'Assomption
Les Moulins
Lajemmerais
Thérèse-De Blainville
Mirabel
Laval
La Vallée-du-Richelieu
Deux-Montagnes
Montréal
Longueuil
Rouville
Vaudreuil-Soulanges
Montérégie
Roussillon
Beauharnois-Salaberry

Mot du président

Le budget 2009 de la Communauté métropolitaine de Montréal permettra aux élus de poursuivre leurs travaux pour assurer le développement économique, social et environnemental optimal du Grand Montréal.

Ainsi, en matière d'environnement, la Communauté poursuivra ses interventions pour favoriser l'identification des alternatives technologiques les plus susceptibles d'assurer la valorisation des matières résiduelles.

En ce qui a trait au logement social, les travaux de mise en œuvre du plan d'action adopté par le conseil cette année s'amorceront résolument en 2009, en appui aux municipalités dans leurs efforts pour garantir la qualité du parc de logements sociaux et abordables.

En matière d'aménagement, sur la base des consensus récemment dégagés, un nouvel outil métropolitain de planification, dont le cadre reste à définir, devrait permettre de dégager les orientations, les priorités et les moyens susceptibles de renforcer la compétitivité et l'attractivité de la région métropolitaine, dans une perspective de cohérence globale et de développement durable.

Enfin, les travaux relatifs à la gouvernance et au financement du transport en commun métropolitain se poursuivront, afin de renforcer l'imputabilité des élus locaux ainsi que de simplifier et de bonifier le cadre financier.

Par ailleurs, certains outils de planification doivent être réactualisés, dont le *Plan de développement économique*. Après avoir amorcé la mise en place des grappes, défini une stratégie d'innovation et entrepris les travaux d'élaboration d'une stratégie de promotion internationale, la Communauté doit mener des analyses pour faciliter la poursuite des objectifs déjà fixés et, surtout, pour dégager de nouvelles stratégies qui tiendront compte des bouleversements de notre environnement économique.

La Communauté continue également de documenter les problématiques qui préoccupent les élus. Le résultat de certains de ces travaux est rendu public dans les publications *L'économie métropolitaine* et *Perspective Grand Montréal*. *L'Observatoire Grand Montréal*, qui a été mis en ligne en 2008, permet à tous ceux qui s'intéressent au Grand Montréal de consulter différentes données et ressources pour mieux en saisir la réalité complexe.

Enfin, la Communauté entend favoriser une meilleure équité entre les partenaires de la région, en maintenant les règles qui s'appliquent au financement des activités et des équipements à caractère métropolitain et en poursuivant son implication dans le financement du logement social.

Malgré la saine compétition qui existe entre les municipalités de la région métropolitaine, les élus doivent dégager une vision commune des solutions à apporter aux problèmes qui dépassent leur réalité locale. La Communauté permet aux élus de répondre à ce défi et c'est ce à quoi elle s'emploiera encore en 2009.

Gérald Tremblay

Mot du directeur général

L'année 2008 a été marquée par l'aboutissement de nombreux dossiers. Avec l'exercice financier 2009, la CMM continuera son travail grâce à un budget qui s'établira à 107,3 M$.

Depuis sa création, le logement social a toujours compté pour une part importante du budget de la Communauté, part qui s'élèvera, pour 2009, à 54,2 M$. L'augmentation de nos interventions en logement social résulte en grande partie de l'accélération des investissements pour la rénovation, l'amélioration et la modernisation des unités d'habitation à loyer modique. Ces investissements, que les municipalités demandaient depuis plusieurs années, nécessitent une augmentation des quotes-parts des municipalités de 3,5 M$ en 2009.

En matière d'aménagement, l'année 2009 sera l'occasion de poursuivre les travaux qui mèneront à l'adoption d'un nouvel outil de planification et de développement pour le Grand Montréal. Rappelons que, le 12 juin 2008, le conseil de la Communauté a adopté une résolution sur un nouveau partage des compétences pour la planification du développement du territoire métropolitain. Cette entente servira d'appui à l'adoption d'amendements législatifs qui encadreront les prochaines interventions de la Communauté en matière de planification du territoire.

Depuis sa création, la Communauté s'emploie à élaborer des outils qui permettent de mieux comprendre et d'analyser la complexité de la réalité métropolitaine. Je parle bien sûr de l'*Observatoire Grand Montréal* mis en ligne en novembre 2008 et des différents tableaux de bord et des publications (*Perspective Grand Montréal et L'économie métropolitaine*). Par ailleurs, le projet « orthophotographies 2009 » permettra d'actualiser la couverture photographique qui avait été réalisée en 2007. Le budget 2009 accorde à la Communauté les moyens de poursuivre sa mission d'analyse statistique et d'analyse cartographique.

Les travaux d'actualisation du *Plan de développement économique*, qui arrive à échéance, s'amorceront en 2009. La Communauté continuera par ailleurs d'appuyer la création de nouvelles grappes métropolitaines en plus des quatre déjà existantes.

Enfin, en ce qui concerne l'environnement, plusieurs dossiers se poursuivront en 2009. Ainsi, à la suite de l'adoption du règlement sur le contrôle des déversements des eaux usées, un outil permettant le suivi de l'application du règlement sera développé. Concernant la gestion des matières résiduelles, et à la suite du lancement du Tableau de bord du *Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles* (PMGMR) qui a eu lieu cette année, la Communauté devra poursuivre ses efforts afin de développer des outils de gestion qui favoriseront l'atteinte des objectifs du PMGMR.

À la vue de ces différents éléments, nous constatons que, encore en 2009, l'administration de la Communauté s'emploiera à poursuivre ses travaux afin d'appuyer les élus de la région dans la réalisation des compétences qui leur ont été confiées pour favoriser un Grand Montréal toujours plus attractif et compétitif.

Massimo Iezzoni

Les faits saillants des prévisions budgétaires 2009

Le budget de la Communauté métropolitaine de Montréal, adopté par le conseil lors de la séance extraordinaire du 13 novembre 2008, s'élève à 107 333 585 $. Il s'agit d'une augmentation de 13,9 M$ comparativement au budget de l'exercice financier 2008.

Afin de couvrir cette augmentation des dépenses, la contribution des municipalités sera majorée à 66,2 M$. Cette hausse des quotes-parts de 3,5 M$, la première depuis 2006, permettra d'assurer les nouveaux investissements relatifs à la rénovation, à l'amélioration et à la modernisation (RAM) des habitations à loyer modique (HLM). Cette augmentation est motivée par la récurrence de ces paiements qui doivent être assurés par la Communauté en vertu de la loi et qui se maintiendront pendant au moins cinq ans et, possiblement, quinze ans.

Les autres augmentations du budget seront absorbées principalement par les revenus provenant de l'orthophotographie métropolitaine, de la subvention de l'assainissement de l'atmosphère et de l'affectation du surplus et sont sans effet sur la quote-part. Signalons également que l'augmentation prévue des remboursements des projets d'habitation réalisés dans le cadre du programme AccèsLogis n'a aucun impact sur la quote-part 2009 des municipalités, puisqu'elle sera assurée par un emprunt déjà autorisé par le conseil.

Le tableau suivant présente les principales variations du budget et leur impact sur la quote-part des municipalités.

VARIATIONS BUDGÉTAIRES ET IMPACT SUR LA QUOTE-PART DES MUNICIPALITÉS	$
Variation des dépenses	**9 302 980**
Contribution au logement social (HLM-PSL)	5 924 000
Dépenses des activités	2 832 980
Remboursement de la dette à long terme	546 000
Variation des revenus	**5 802 980**
Impact total sur la quote-part	**3 500 000**

Les principales variations entre les budgets 2009 et 2008 sont détaillées ci-dessous.

CONTRIBUTION AU LOGEMENT SOCIAL (HLM-PSL)

Les remboursements pour l'ensemble des programmes auxquels la Communauté participe dans le cadre de sa compétence en logement social totaliseront 54,2 M$ en 2009, soit 23,3 M$ pour les programmes d'habitations à loyer modique et de supplément au loyer (HLM-PSL), 1,9 M$ pour la Corporation d'Habitations Jeanne-Mance (CHJM) et 29 M$ pour les programmes AccèsLogis et Logement abordable Québec.

Ces remboursements seront financés par la quote-part (38 M$), par un surplus libre de 2008 (2,4 M$) et par un emprunt de 13,8 M$.

FINANCEMENT DU LOGEMENT SOCIAL

DÉPENSES	M$
Programme d'habitations à loyer modique – Programme de supplément au loyer	23,3
Corporation d'Habitations Jeanne-Mance	1,9
Programmes AccèsLogis et Logement abordable Québec	29,0
Total	**54,2**

REVENUS	M$
Quote-part	38,0
Surplus libre de l'exercice financier 2008	2,4
Emprunt	13,8
Total	**54,2**

Soulignons que l'augmentation de la contribution au logement social découle entièrement des investissements supplémentaires qui ont été annoncés par le gouvernement du Québec pour la rénovation du parc HLM dans le cadre du *Plan québécois d'infrastructures : des fondations pour réussir*. Ce plan représente la première phase d'investissements (cinq ans) qui devraient permettre de résorber sur une période maximale de 15 ans les déficits d'entretien cumulés en matière d'infrastructures québécoises, le tout en vertu de la *Loi favorisant le maintien et le renouvellement des infrastructures publiques*, qui rend obligatoire l'entretien et le renouvellement des infrastructures publiques.

Cette annonce répondait à une requête des municipalités depuis plusieurs années et, notamment, à une résolution du comité exécutif de la Communauté adoptée le 4 octobre 2007, laquelle demandait à la ministre des Affaires municipales et des Régions l'accélération des travaux de rénovation, d'amélioration et de modernisation (RAM) des immeubles d'habitations à loyer modique, notamment ceux permettant de réduire les dépenses énergétiques.

Comme ces investissements entraînent une hausse récurrente annuelle des remboursements de la Communauté pour une période minimale de cinq ans et, possiblement, pour une période de 15 ans, le financement sera assuré par une augmentation de la quote-part des municipalités. Toutefois, une somme de 2,4 M$ du surplus libre de 2008 assurera une partie de ce financement et permettra de limiter l'impact sur la contribution des municipalités à 3,5 M$ pour l'année 2009.

DÉPENSES DES ACTIVITÉS

Le budget 2009 propose une hausse des dépenses des services de 2,8 M$ comparativement au budget 2008.

Cette hausse, qui est attribuable notamment à la réalisation d'une orthophotographie métropolitaine pour l'année 2009 et à la gestion des mesures d'assainissement de l'air, n'entraîne toutefois aucune augmentation de la quote-part des municipalités. En effet, l'orthophotographie métropolitaine est financée entièrement par les partenaires participant au projet et l'assainissement de l'air bénéficie d'une subvention gouvernementale.

Précisons que la variation des dépenses des activités inclut des coûts de système indexés au taux de 2 % et l'augmentation des frais de contingence qui seront absorbés par une réaffectation des dépenses.

REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME

Le remboursement de capital budgété en 2009 au montant de 1,3 M$ découle du financement d'un montant total de 27 337 000 $ aux fins du remboursement par la Communauté de la contribution de base versée par les municipalités pour les projets réalisés dans le cadre des programmes AccèsLogis Québec et Logement Abordable Québec.

L'écart de 546 000 $ résulte du financement d'un emprunt additionnel de 10,5 M$ comparativement à l'année 2008.

Rappelons que ce financement est autorisé par le règlement numéro 2005-31 décrétant un emprunt de 51 M$ aux fins du remboursement par la Communauté de la contribution de base versée par les municipalités pour les projets réalisés dans le cadre des programmes AccèsLogis et Logement abordable Québec.

VARIATION DES REVENUS

Le tableau ci-dessous présente les variations des sources de revenus de la Communauté.

SOURCES DE FINANCEMENT	2009	2008	VARIATION
	$	$	$
Quote-part	66 193 350	62 693 350	3 500 000
Transferts conditionnels	16 600 000	15 050 000	1 550 000
Autres revenus	10 710 235	6 457 255	4 252 980
Financement à long terme	13 830 000	9 230 000	4 600 000
Total	**107 333 585**	**93 430 605**	**13 902 980**

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la contribution des municipalités pour 2009 représentant une somme de 66,2 M$ est en hausse de 3,5 M$ comparativement à celle de 2008.

Les transferts conditionnels attendus pour 2009 augmentent de 1,6 M$ comparativement à 2008, résultant de la majoration de la subvention pour la gestion des mesures d'assainissement de l'air. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs propose de verser une somme annuelle de 3,3 M$ à la Communauté pour les exercices 2009, 2010 et 2011, comparativement à un montant de 1,8 M$ pour les exercices précédents, en compensation des coûts versés en application de l'entente signée en 1981. La Communauté reçoit un montant total de 16,6 M$ en transferts conditionnels.

Les autres revenus augmentent de 4,3 M$. Cette augmentation s'explique essentiellement par des revenus provenant de la vente des orthophotographies représentant une somme de 0,8 M$ et par une hausse de l'affectation du surplus s'élevant à 3,5 M$ en 2009.

Le financement à long terme des activités financières varie de 4,6 M$. Selon les dernières estimations, la Communauté devrait financer, par un service de dette, un montant de 13,8 M$ en 2009 pour assurer les remboursements aux municipalités qui participent aux projets AccèsLogis et Logement Abordable.

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS PRÉVUES POUR L'ANNÉE 2009

Les principales activités prévues pour l'année 2009

Au cours de ce neuvième exercice financier, la Communauté poursuivra la planification, la coordination et le financement de ses compétences avec comme objectif de favoriser le développement économique, social et environnemental du Grand Montréal.

CAP SUR LE MONDE : BÂTIR UNE COMMUNAUTÉ COMPÉTITIVE, ATTRACTIVE, SOLIDAIRE ET RESPONSABLE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En matière de développement économique, la Communauté poursuit la mise en œuvre de sa stratégie qui vise à hisser la région métropolitaine de Montréal dans le peloton de tête des régions nord-américaines les plus compétitives.

Afin de relever ce défi, le *Plan de développement économique* (PDE), adopté en 2005, propose une stratégie en quatre points, soit une Communauté métropolitaine de Montréal « apprenante », « compétitive et prospère », « attractive » et « de calibre mondial ». On y présente plusieurs moyens permettant de valoriser pleinement notre main-d'œuvre, d'accélérer la transformation de notre économie selon l'approche des grappes industrielles, d'accroître notre capacité d'innovation et de renforcer la position concurrentielle de la région métropolitaine de Montréal.

La stratégie économique métropolitaine entre dans sa cinquième année et une réflexion sur la mise à jour des objectifs et des moyens pour la période 2010-2014 se poursuivra tout au long de l'année 2009.

En 2005, la Communauté et ses partenaires gouvernementaux et privés s'entendaient sur un cadre de financement des grappes métropolitaines. Cette initiative, fer de lance du PDE, a permis l'activation de quatre grappes soit : Aéro Montréal, Montréal InVivo, Techno-Montréal et le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (Montréal). D'autres grappes, comme celles du bioalimentaire, des technologies propres et du transport urbain avancé, sont actuellement en évaluation. Après trois ans, le cadre de financement des grappes a fait l'objet d'une évaluation en vue de sa révision pour une seconde phase triennale, soit 2008, 2009 et 2010. L'entente révisée tient compte du retrait du gouvernement fédéral du financement des organismes à vocation économique. Néanmoins, la contribution globale de la Communauté au fonctionnement des grappes demeurera à 1,5 M$ par année.

La stratégie métropolitaine d'innovation, dont s'est dotée la Communauté en 2007, précise les priorités de développement, assure la mise en réseau des acteurs, détermine les secteurs clés, met en place un processus de suivi et veille au maintien de conditions favorables à l'innovation sur le territoire. Le financement des projets qui seront retenus par le Comité innovation de Montréal International (CiMI) se fera en fonction du mérite du projet et du montage financier proposé par les promoteurs. Un montant de 500 000 $ est prévu au budget 2009 pour cette activité.

AMÉNAGEMENT ET TRANSPORT MÉTROPOLITAIN

La Communauté prévoit 2,2 M$ aux prévisions budgétaires 2009 pour ses compétences en aménagement et en transport métropolitain.

Pour l'aménagement du territoire, la Communauté doit élaborer, adopter et maintenir en vigueur, sur l'ensemble de son territoire, un schéma métropolitain d'aménagement et de développement, conformément aux dispositions de la loi, et ce, dans la poursuite des orientations mises de l'avant dans la Vision 2025.

Le 17 février 2005, le *Projet de schéma métropolitain d'aménagement et de développement* (PSMAD) a été adopté par le conseil de la Communauté. Ce projet a fait l'objet d'une vaste consultation publique et d'un avis par le gouvernement du Québec conformément à la loi. La commission de l'aménagement a déposé son rapport à la suite de cette consultation publique.

Le 12 juin 2008, le conseil de la Communauté a adopté, à l'unanimité, une proposition pour un nouveau partage des compétences pour la planification du développement du territoire métropolitain. À cette occasion, la Communauté a exprimé le souhait, auprès de la ministre des Affaires municipales et des Régions (MAMR), que ces amendements législatifs soient en vigueur dès la fin de 2008. Sur la base de ce consensus, la Communauté réalisera les travaux requis en vue de convenir du schéma métropolitain, et ce, en tenant compte du contenu du nouvel outil métropolitain privilégié par l'ensemble des partenaires concernés pour favoriser les facteurs de compétitivité et d'attractivité liés à l'aménagement du territoire.

En matière de transport, la Communauté poursuit une approche visant à améliorer l'intégration des interventions de transport et d'aménagement du territoire à l'échelle métropolitaine. Cette approche s'inscrit d'ailleurs dans les orientations de la Vision 2025 afin que l'optimisation des réseaux de transport des personnes et des marchandises soutienne avantageusement la compétitivité et l'attractivité de la région métropolitaine, notamment par le virage pris en faveur du transport collectif.

À cet égard, l'élaboration du nouvel outil métropolitain de planification sera l'occasion de convenir des mesures susceptibles de favoriser une planification intégrée de l'aménagement et du transport qui optimise l'utilisation des réseaux tout en prenant en compte la qualité de leur insertion dans le milieu urbain.

Les travaux requis pour la désignation du réseau artériel métropolitain seront également réalisés au cours de l'année 2009.

Enfin, la Communauté poursuivra, en partenariat avec ses partenaires, diverses études de planification de corridors de transport visant à optimiser le potentiel de développement urbain et l'utilisation des réseaux, notamment pour les projets considérés prioritaires par la Coalition métropolitaine pour la relance du transport en commun.

PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Les actions pour favoriser l'atteinte des objectifs du *Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles* (PMGMR) se poursuivront en 2009 avec l'ensemble des partenaires.

Le 6 octobre dernier, la Communauté dévoilait le nouveau *Tableau de bord du PMGMR* qui permet de centraliser et d'analyser des données utiles au suivi des actions entreprises localement pour mieux gérer les déchets du Grand Montréal. Le tableau de bord se veut un outil pratique qui servira notamment : (1) à suivre la mise en œuvre du PMGMR; (2) à connaître l'état d'avancement des mesures permettant de mieux gérer nos déchets; et (3) d'avoir un portrait complet des quantités de matières résiduelles récupérées ou enfouies, de leurs destinations et des coûts municipaux associés à leur gestion.

Le tableau de bord peut être consulté au : **tbpmgmr.cmm.qc.ca**.

La Communauté assurera par ailleurs le suivi de la démarche entreprise par chacun des cinq secteurs pour la mise en œuvre des plans directeurs de traitement des résidus organiques et des résidus ultimes.

La Communauté poursuivra enfin ses analyses, en concertation avec les municipalités locales et régionales, sur les conditions préalables à l'atteinte de l'objectif du zéro-enfouissement.

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Une fois les démarches d'adoption du projet de règlement sur le contrôle des déversements d'eaux usées dans les ouvrages d'assainissement et les cours d'eau achevées, la Communauté développera, en 2009, les outils permettant d'accompagner les municipalités signataires de la convention dans la prise en charge de l'application du règlement sur leur territoire.

Elle développera également un système lui permettant de suivre l'application de la réglementation par les municipalités pour s'assurer de l'atteinte des objectifs d'équités horizontales qui animent le règlement, mais également pour prévoir, au besoin, la mise à jour du règlement. Un montant de 175 000 $ est prévu dans le budget 2009.

ASSAINISSEMENT DE L'ATMOSPHÈRE

Pour l'exercice de sa compétence en matière d'assainissement de l'atmosphère, la Communauté reçoit une subvention annuelle de 3,3 M$ du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Rappelons que la Communauté exerce cette compétence au nom du gouvernement du Québec qui en assume les coûts pour l'ensemble du territoire québécois en dehors de l'agglomération de Montréal.

MISE EN VALEUR DES ESPACES BLEUS ET VERTS

Le projet de plan d'action pour la mise en place d'un réseau intégré d'espaces bleus et verts permettra d'intensifier les actions de la Communauté en matière de protection et de mise en valeur des espaces identitaires du Grand Montréal.

Au cours de l'année 2009, le Secrétariat métropolitain de mise en valeur des espaces bleus et verts assurera le suivi des 17 nouveaux projets du *Troisième plan d'action pour l'accessibilité aux rives et aux plans d'eau*, en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers que sont le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) et les municipalités concernées. Répartis équitablement entre les secteurs de la métropole, ces projets permettront des interventions de conservation, de régénération, d'accessibilité et d'usage de nos plans d'eau. De nouveaux investissements s'élevant à 4,5 M$ sont ainsi à prévoir.

Le Secrétariat assume également la coordination du programme d'acquisition et de conservation des espaces boisés, communément appelé le Fonds vert, afin de protéger et de mettre en valeur les bois du territoire métropolitain. Doté d'une enveloppe financière de 3 M$, ce programme vise à contribuer à l'établissement d'un réseau d'espaces boisés métropolitain.

LOGEMENT SOCIAL

Lors de sa séance du 12 juin 2008, le conseil de la Communauté a adopté le *Plan d'action métropolitain pour le logement social et abordable, 2009-2013 (PAMLSA)*. Avec ce plan d'action, le Grand Montréal se dote, pour la première fois, d'un programme d'interventions ciblées à réaliser au cours des prochaines années. Avec ce dernier, les 82 municipalités du Grand Montréal réaffirment aujourd'hui toute l'importance qu'elles accordent au logement social et abordable.

Plusieurs actions privilégiées dans le PAMLSA sont liées à la participation financière de la Communauté aux programmes de logements sociaux et abordables. Ainsi, la Communauté poursuit le remboursement de la part municipale du déficit d'exploitation des 26 392 habitations à loyer modique (HLM) gérées par des offices municipaux d'habitation (OMH) ainsi que des 788 HLM gérées par la Corporation d'Habitations Jeanne-Mance. Il en est de même de la part du programme de Supplément au loyer (PSL) à la charge des municipalités. Ce dernier permet de soutenir près de 8 500 ménages. Le budget 2009 prévoit une somme de 25,2 M$ pour le financement des HLM et du PSL. Soulignons que, dans la foulée de l'annonce du *Plan québécois d'infrastructures : des fondations pour réussir* en décembre 2007, par le gouvernement du Québec, des investissements majeurs ont été consentis pour améliorer le parc des logements sociaux et abordables. La rénovation du parc HLM amorcée en 2008 se poursuivra au moins pendant les cinq prochaines années. Ces investissements supplémentaires seront d'environ 55 M$ annuellement pour les 47 OMH du Grand Montréal, incluant la part de 6 M$ à la charge des municipalités qui sera remboursée par la Communauté.

La Communauté rembourse également aux municipalités de son territoire le montant de la contribution de base que ces dernières versent à un organisme à but non lucratif, à une coopérative d'habitation ou à un OMH qui réalise un projet, conformément aux programmes AccèsLogis et Logement abordable Québec de la Société d'habitation du Québec. Le budget 2009 prévoit une somme de 29 M$ pour ces remboursements. Ce montant permettra de rembourser l'équivalent d'environ 1 800 unités.

ÉQUIPEMENTS À CARACTÈRE MÉTROPOLITAIN

Le budget de la Communauté prévoit une somme de 25,5 M$ pour assurer le financement du déficit d'exploitation des équipements à caractère métropolitain identifiés à l'annexe V de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal* (Planétarium, Jardin botanique, Insectarium, Biodôme et Cosmodôme). Le budget tient compte de la subvention annuelle de 13,3 M$ du gouvernement du Québec consacrée aux équipements à caractère métropolitain conformément à l'entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier intervenue entre le gouvernement du Québec et les municipalités.

Outre la subvention du gouvernement du Québec, les équipements à caractère métropolitain sont financés par une contribution des municipalités plafonnée à 12,2 M$.

GÉOMATIQUE

En octobre 2008, la Communauté a lancé un appel d'offres public pour la réalisation du projet « Orthophotographies 2009 », en partenariat avec l'ensemble des municipalités locales et des MRC de son territoire, ainsi que de nombreux partenaires publics externes, comme le gouvernement du Québec, les compagnies offrant des services publics, les sociétés de transport en commun et le port de Montréal.

Le projet 2009 est la suite logique du projet de 2007. En plus d'actualiser l'orthophotographie de 2007 et d'améliorer sa résolution, le projet prévoit l'ajout d'un modèle numérique de terrain (matriciel et vectoriel) qui comporte tous les détails de la topographie du territoire, ainsi qu'une couverture complète des boisés et du réseau hydrologique. Ces ajouts permettront aux municipalités de mieux planifier leurs interventions pour la protection des écosystèmes et des milieux sensibles.

L'entente de partenariat avec la firme « Aux Quatre Points Cardinaux » se poursuit pour la commercialisation des produits dérivés des projets d'orthophotographies de 2005 et de 2007. En 2009, la Communauté poursuivra, avec son partenaire commercial, le développement d'outils informatiques et de produits dérivés.

En 2009, la Communauté poursuivra également la réalisation de cartes 1: 2 000 montrant les risques d'inondations, en fonction des rapports d'expertises rendus disponibles par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

La Communauté poursuivra par ailleurs l'ajout de fonctionnalités d'accès aux bases de données du système géographique SIGMA, pour ses besoins d'analyses internes et offrira à ses partenaires l'accès à des services Internet pour faciliter la gestion et l'analyse des données topographiques et foncières du territoire.

SITE INTERNET ET PUBLICATIONS

Le site Internet continuera d'évoluer par l'ajout de nouvelles sections à accès restreint (Extranet) et par la mise en ligne de l'*Observatoire Grand Montréal* qui intégrera une interface simple d'analyse statistique des principaux indicateurs métropolitains ainsi que les tableaux de bord permettant de faire le suivi, dans un premier temps, du *Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles* (PMGMR) de façon visuelle.

La Communauté poursuivra la publication du *Perspective Grand Montréal*, un bulletin bimestriel dont l'objectif est de dégager les tendances du développement de la région métropolitaine de Montréal. Ce bulletin propose des analyses thématiques succinctes, en relation avec les compétences de la Communauté métropolitaine de Montréal soit : l'aménagement, le transport, l'environnement, le développement économique, l'habitation et les équipements, les infrastructures et les activités à caractère métropolitain. D'autres thèmes, comme la sociodémographie et la fiscalité métropolitaine y seront également abordés.

La Communauté poursuivra également la publication de *L'économie métropolitaine*, qui décrit de manière concise l'évolution à court terme des principaux agrégats économiques et les faits saillants du trimestre. Cette publication offre également des statistiques économiques sur la région métropolitaine de Montréal et de ses cinq secteurs : Montréal, Laval, Longueuil ainsi que les couronnes Nord et Sud.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2009

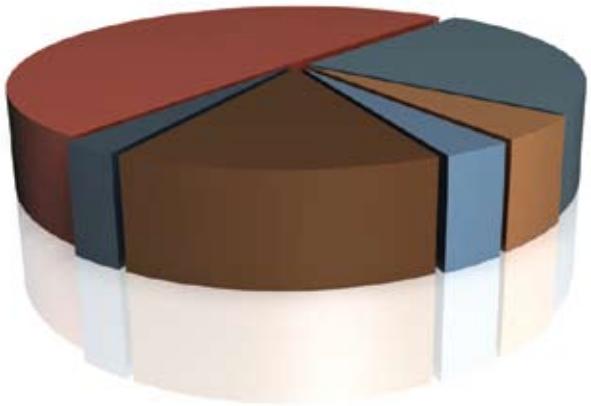

DÉPENSES PAR OBJET POUR L'EXERCICE 2009

Assainissement de l'atmosphère	3,0 %
Logement social	50,5 %
Équipements métropolitains	23,8 %
Promotion, prospection, concertation et Fonds de développement métropolitain	4,7 %
Service de la dette	3,3 %
Administration et services de la Communauté	14,7 %

QUOTES-PARTS PROVISOIRES POUR L'EXERCICE 2009

Agglomération de Montréal	54,9 %
Laval	10,1 %
Agglomération de Longueuil	11,1 %
Couronne Nord	12,6 %
Couronne Sud	11,3 %

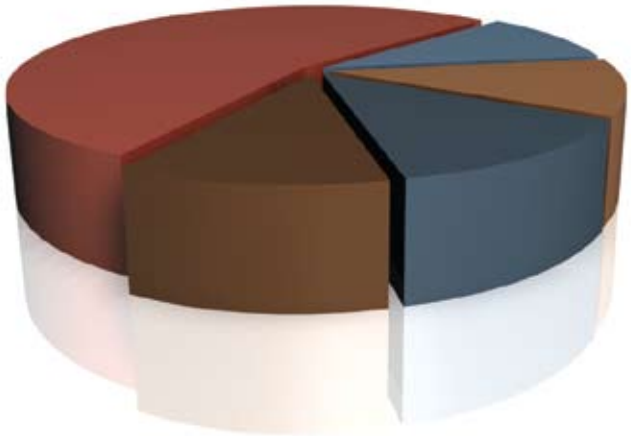

SOURCES DE FINANCEMENT POUR L'EXERCICE 2009

Quotes-parts des municipalités	61,67 %
Transferts conditionnels	15,47 %
Autres revenus	9,98 %
Financement à long terme	12,88 %

DÉPENSES	Budget 2009 $	Budget 2008 $	Variation $
Dépenses des services			
Conseil et comité exécutif	1 210 900	1 197 300	13 600
Direction générale	966 300	950 875	15 425
Développement économique métropolitain	2 619 650	2 606 750	12 900
Environnement	2 206 300	2 188 000	18 300
Aménagement et transport métropolitain	2 160 600	2 082 900	77 700
Politiques et interventions de développement	912 269	876 314	35 955
Secrétariat	597 400	573 600	23 800
Finances	2 695 400	1 832 400	863 000
Dépenses générales	2 433 366	2 203 266	230 100
Frais de financement	2 206 400	2 206 400	0
Interventions de développement			
Assainissement de l'air	3 225 000	1 682 800	1 542 200
Logement social (HLM-PSL)	25 154 000	19 230 000	5 924 000
Logement social (AccèsLogis-Logement abordable)	29 000 000	24 400 000	4 600 000
Équipements métropolitains	25 500 000	25 500 000	0
Promotion, prospection et concertation	5 000 000	5 000 000	0
Fonds de développement métropolitain	100 000	100 000	0
Total des dépenses de fonctionnement	***105 987 585***	***92 630 605***	***13 356 980***
Autres activités financières			
Remboursement de la dette à long terme			
Remboursement de capital	1 346 000	800 000	546 000
Dépenses totales	***107 333 585***	***93 430 605***	***13 902 980***

REVENUS	Budget 2009 $	Budget 2008 $	Variation $
Quotes-parts des municipalités	**66 193 350**	**62 693 350**	**3 500 000**
Transferts conditionnels			
Équipements métropolitains	13 300 000	13 300 000	0
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	3 300 000	1 750 000	1 550 000
	16 600 000	**15 050 000**	**1 550 000**
Autres revenus			
Revenus de placement	975 000	975 000	0
Affectation du surplus	8 899 935	4 446 955	4 452 980
Affectation – Fonds du logement social	0	1 000 000	(1 000 000)
Services rendus (orthophotographies et CLUNET)	835 300	35 300	800 000
	10 710 235	**6 457 255**	**4 252 980**
Total des revenus	***93 503 585***	***84 200 605***	***9 302 980***
Surplus (déficit) avant financement à long terme des activités financières	***(13 830 000)***	***(9 230 000)***	***(4 600 000)***
Financement à long terme des activités financières	13 830 000	9 230 000	4 600 000
Surplus (déficit) de l'exercice	***0***	***0***	***0***

RÉPARTITION DES QUOTES-PARTS PROVISOIRES 2009

Répartition des quotes-parts provisoires 2009

LA QUOTE-PART DES MUNICIPALITÉS

Selon le *Règlement sur l'établissement des quotes-parts et leur paiement par les municipalités faisant partie de la Communauté métropolitaine de Montréal* (2001-01) et en vertu de l'article 177 de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal*, les dépenses sont réparties entre les municipalités en proportion de leur potentiel fiscal respectif, à l'exception de celles relatives à un service faisant l'objet d'un tarif particulier ou de celles autrement régies.

Pour l'exercice budgétaire 2009, la quote-part de la Communauté se divise en cinq répartitions :

RÉPARTITION 1

- Répartition des dépenses générales de la Communauté calculée en fonction du potentiel fiscal respectif de chacune des municipalités, comme prévu dans l'article 177 de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal*.

RÉPARTITION 2 (ÉQUIPEMENTS DE MONTRÉAL) ET RÉPARTITION 3 (ÉQUIPEMENT DE LAVAL)

- Répartition relative aux équipements métropolitains prévus dans l'article 156 de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal*.
- Selon le règlement de la Communauté (2001-01), la municipalité hôte d'un équipement métropolitain assume 50 % du déficit de cet équipement, déduction faite de toutes les subventions de fonctionnement reçues du gouvernement du Québec par la Communauté.
- Le solde du déficit, financé par la quote-part (répartitions 2 et 3), est réparti entre les autres municipalités de la Communauté en fonction de leur potentiel fiscal respectif, soustraction faite du potentiel fiscal de la municipalité hôte.
- Cette contribution est plafonnée à 12,2 M$.
- Selon la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal* (L.Q. 2008, c. 19) toute contribution d'une municipalité liée de l'agglomération de Montréal au financement du déficit d'un équipement situé sur le territoire de la Ville de Montréal et mentionné à l'annexe V de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal* (L.R.Q., c. C-37.01) est faite par la Ville de Montréal; cette contribution constitue une dépense d'agglomération devant être financée par des revenus d'agglomération.

RÉPARTITION 4 (FONDS DE DÉVELOPPEMENT MÉTROPOLITAIN)

- Répartition selon le *Règlement sur le programme de partage de la croissance de l'assiette foncière de la Communauté* (2004-24). Elle se divise en deux sections :
  - 50 % des contributions sont établies en fonction de la richesse foncière uniformisée (RFU);
  - 50 % des contributions sont établies en fonction de la croissance de la RFU.

RÉPARTITION 5

- Répartition relative aux cotisations corporatives calculée sur la base de la population des municipalités de la Communauté.

La Communauté établit les quotes-parts des municipalités dans les 15 jours suivant l'adoption du budget. Puisque tous les renseignements permettant d'établir les quotes-parts définitives ne sont pas disponibles lors du dépôt du budget, des quotes-parts provisoires sont calculées à partir des données les plus récentes (2008). Les quotes-parts définitives sont calculées en fonction du potentiel fiscal, de la richesse foncière uniformisée et de la population de 2009, lorsque le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) les établit et les transmet à la Communauté.

SOMMAIRE PAR SECTEUR

SECTEURS DE LA CMM	RICHESSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE 2008		ASSIETTE DE TAXATION NON RÉSIDENTIELLE AJUSTÉE 2008		POTENTIEL FISCAL 2008		POPULATION 2008 (DÉCRET 1098-2007)	
	$	%	$	%	$	%	Nbre	%
Agglomération de Montréal	187 332 980 001	56,82	20 012 838 096	68,44	207 345 818 097	57,77	1 898 206	52,54
Laval	31 959 204 173	9,69	2 261 321 859	7,73	34 220 526 032	9,53	376 425	10,42
Agglomération de Longueuil	34 311 989 897	10,41	2 742 421 434	9,38	37 054 411 331	10,32	393 651	10,90
Couronne Nord	39 828 358 254	12,08	2 426 181 406	8,30	42 254 539 660	11,77	505 861	14,00
Couronne Sud	36 235 385 668	10,99	1 800 290 736	6,16	38 035 676 404	10,60	438 925	12,15
Total	**329 667 917 993**	**100,00**	**29 243 053 531**	**100,00**	**358 910 971 524**	**100,00**	**3 613 068**	**100,00**

SECTEURS DE LA CMM	RÉPARTITION 1		RÉPARTITION 2		RÉPARTITION 3		RÉPARTITION 4A		RÉPARTITION 4B		COTISATIONS CORPORATIVES	
	$	%	$	%	$	%	$	%	$	%	$	%
Agglomération de Montréal	31 059 009	57,77	4 763 940	41,01	372 940	63,86	28 412	56,82	25 486	50,97	68 771	52,54
Laval	5 126 005	9,53	1 566 142	13,48	0	0,00	4 847	9,69	4 951	9,90	13 638	10,42
Agglomération de Longueuil	5 550 502	10,32	1 676 543	14,43	66 647	11,41	5 204	10,41	5 298	10,60	14 262	10,90
Couronne Nord	6 329 446	11,77	1 907 984	16,43	76 001	13,01	6 041	12,08	7 543	15,09	18 327	14,00
Couronne Sud	5 697 489	10,60	1 701 391	14,65	68 412	11,71	5 496	10,99	6 722	13,44	15 902	12,15
Total	**53 762 450**	**100,00**	**11 616 000**	**100,00**	**584 000**	**100,00**	**50 000**	**100,00**	**50 000**	**100,00**	**130 900**	**100,00**

SECTEURS DE LA CMM	QUOTES-PARTS PROVISOIRES 2009		QUOTES-PARTS DÉFINITIVES 2008		ÉCART
	$	%	$	%	$
Agglomération de Montréal	36 318 559	54,87	34 277 045	54,67	2 041 514
Laval	6 715 582	10,15	6 393 641	10,20	321 941
Agglomération de Longueuil	7 318 456	11,06	6 959 708	11,10	358 748
Couronne Nord	8 345 342	12,61	7 936 047	12,66	409 295
Couronne Sud	7 495 411	11,32	7 126 909	11,37	368 502
Total	**66 193 350**	**100,00**	**62 693 350**	**100,00**	**3 500 000**

Répartition des quotes-parts provisoires 2009

QUOTES-PARTS PROVISOIRES

MUNICIPALITÉS	QUOTES-PARTS PROVISOIRES 2009		QUOTES-PARTS DÉFINITIVES 2008		ÉCART
	$	%	$	%	$
Agglomération de Montréal[1]	**36 318 559**	**54,87**	**34 277 045**	**54,67**	**2 041 514**
Baie-D'Urfé[1]	206 839	0,31	196 930	0,31	9 909
Beaconsfield[1]	539 597	0,82	513 740	0,82	25 857
Côte-Saint-Luc[1]	739 604	1,12	704 155	1,12	35 448
Dollard-Des Ormeaux[1]	951 147	1,44	905 548	1,44	45 599
Dorval[1]	966 926	1,46	920 598	1,47	46 328
Hampstead[1]	286 092	0,43	272 387	0,43	13 705
Kirkland[1]	629 538	0,95	599 368	0,96	30 170
L'Île-Dorval[1]	1 439	0,00	1 370	0,00	69
Montréal[1]	28 207 158	42,61	26 554 323	42,36	1 652 834
Montréal-Est[1]	230 884	0,35	219 821	0,35	11 063
Montréal-Ouest[1]	142 922	0,22	136 073	0,22	6 849
Mont-Royal[1]	923 563	1,40	879 317	1,40	44 246
Pointe-Claire[1]	1 042 307	1,57	992 358	1,58	49 949
Sainte-Anne-de-Bellevue[1]	152 869	0,23	145 542	0,23	7 326
Senneville[1]	72 888	0,11	69 396	0,11	3 492
Westmount[1]	1 224 787	1,85	1 166 119	1,86	58 668
Laval	**6 715 582**	**10,15**	**6 393 641**	**10,20**	**321 941**
Agglomération de Longueuil	**7 318 456**	**11,06**	**6 959 708**	**11,10**	**358 748**
Boucherville	1 155 738	1,75	1 099 026	1,75	56 713
Brossard	1 438 296	2,17	1 367 550	2,18	70 746
Longueuil	3 492 149	5,28	3 321 073	5,30	171 075
Saint-Bruno-de-Montarville	686 954	1,04	653 337	1,04	33 617
Saint-Lambert	545 319	0,82	518 722	0,83	26 597
Couronne Nord	**8 345 342**	**12,61**	**7 936 047**	**12,66**	**409 295**
Blainville	885 250	1,34	841 728	1,34	43 523
Boisbriand	460 107	0,70	437 708	0,70	22 399
Bois-des-Filion	135 425	0,20	128 688	0,21	6 738
Charlemagne	71 039	0,11	67 544	0,11	3 495
Deux-Montagnes	219 838	0,33	209 045	0,33	10 793
L'Assomption	245 455	0,37	233 324	0,37	12 132
Lorraine	189 820	0,29	180 576	0,29	9 244
Mascouche	529 706	0,80	503 450	0,80	26 255
Mirabel	692 149	1,05	658 423	1,05	33 725
Oka	83 217	0,13	79 199	0,13	4 018
Pointe-Calumet	69 211	0,10	65 810	0,10	3 401
Repentigny	1 235 869	1,87	1 175 100	1,87	60 769
Rosemère	384 770	0,58	366 048	0,58	18 722
Sainte-Anne-des-Plaines	185 183	0,28	176 086	0,28	9 097
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	168 327	0,25	160 022	0,26	8 305
Sainte-Thérèse	417 346	0,63	397 020	0,63	20 326
Saint-Eustache	667 277	1,01	634 654	1,01	32 623
Saint-Joseph-du-Lac	90 193	0,14	85 755	0,14	4 438
Saint-Sulpice	51 801	0,08	49 285	0,08	2 516
Terrebonne	1 563 359	2,36	1 486 582	2,37	76 777

MUNICIPALITÉS	QUOTES-PARTS PROVISOIRES 2009		QUOTES-PARTS DÉFINITIVES 2008		ÉCART
	$	%	$	%	$
Couronne Sud	**7 495 411**	**11,32**	**7 126 909**	**11,37**	**368 502**
Beauharnois	154 991	0,23	147 474	0,24	7 518
Beloeil	320 252	0,48	304 630	0,49	15 622
Calixa-Lavallée	11 586	0,02	11 016	0,02	570
Candiac	359 209	0,54	341 346	0,54	17 863
Carignan	152 060	0,23	144 483	0,23	7 577
Chambly	358 129	0,54	340 369	0,54	17 760
Châteauguay	605 179	0,91	575 532	0,92	29 648
Contrecoeur	127 023	0,19	120 824	0,19	6 200
Delson	128 318	0,19	122 055	0,19	6 263
Hudson	168 160	0,25	159 900	0,26	8 260
L'Île-Cadieux	9 442	0,01	8 977	0,01	465
L'Île-Perrot	151 276	0,23	143 869	0,23	7 407
La Prairie	364 515	0,55	346 582	0,55	17 933
Léry	46 173	0,07	43 902	0,07	2 271
Les Cèdres	97 708	0,15	92 892	0,15	4 816
McMasterville	78 282	0,12	74 378	0,12	3 903
Mercier	148 630	0,22	141 352	0,23	7 278
Mont-Saint-Hilaire	339 457	0,51	322 760	0,51	16 697
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	181 576	0,27	172 736	0,28	8 840
Otterburn Park	122 984	0,19	116 935	0,19	6 049
Pincourt	188 639	0,28	179 229	0,29	9 409
Pointe-des-Cascades	15 261	0,02	14 501	0,02	760
Richelieu	77 589	0,12	73 803	0,12	3 787
Saint-Amable	115 729	0,17	109 974	0,18	5 755
Saint-Basile-le-Grand	252 232	0,38	239 825	0,38	12 407
Saint-Constant	357 477	0,54	340 082	0,54	17 395
Sainte-Catherine	233 071	0,35	221 740	0,35	11 331
Sainte-Julie	507 389	0,77	482 616	0,77	24 773
Saint-Isidore	47 676	0,07	45 282	0,07	2 395
Saint-Jean-Baptiste	56 362	0,09	53 580	0,09	2 782
Saint-Lazare	353 745	0,53	336 399	0,54	17 346
Saint-Mathias-sur-Richelieu	74 111	0,11	70 531	0,11	3 580
Saint-Mathieu	29 512	0,04	28 054	0,04	1 458
Saint-Mathieu-de-Beloeil	63 078	0,10	59 905	0,10	3 173
Saint-Philippe	85 858	0,13	81 579	0,13	4 279
Terrasse-Vaudreuil	30 679	0,05	29 154	0,05	1 525
Varennes	420 505	0,64	399 932	0,64	20 573
Vaudreuil-Dorion	537 293	0,81	510 583	0,81	26 710
Vaudreuil-sur-le-Lac	33 550	0,05	31 887	0,05	1 663
Verchères	90 705	0,14	86 241	0,14	4 464
Total CMM	**66 193 350**	**100,00**	**62 693 350**	**100,00**	**3 500 000**

1. La *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal* (L.Q. 2008, c. 19) prévoit que toute contribution d'une municipalité liée de l'agglomération de Montréal au financement du déficit d'un équipement situé sur le territoire de la Ville de Montréal et mentionné à l'annexe V de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal* (L.R.Q., c. C-37.01) est faite par la Ville de Montréal; cette contribution constitue une dépense d'agglomération devant être financée par des revenus d'agglomération. Cette modification n'a toutefois aucun impact sur la répartition de la quote-part des municipalités de la Communauté.

Répartition des quotes-parts provisoires 2009

RÉPARTITION DES QUOTES-PARTS PROVISOIRES

SECTEURS DE LA CMM	RÉPARTITION 1		RÉPARTITION 2		RÉPARTITION 3		RÉPARTITION 4A		RÉPARTITION 4B		COTISATIONS CORPORATIVES	
	$	%	$	%	$	%	$	%	$	%	$	%
Agglomération de Montréal[1]	**31 059 009**	**57,77**	**4 763 940**	**41,01**	**372 940**	**63,86**	**28 412**	**56,82**	**25 486**	**50,97**	**68 771**	**52,54**
Baie-D'Urfé[1]	154 100	0,29	50 503	0,43	1 850	0,32	137	0,27	104	0,21	144	0,11
Beaconsfield[1]	401 684	0,75	131 644	1,13	4 823	0,83	404	0,81	335	0,67	707	0,54
Côte-Saint-Luc[1]	550 437	1,02	180 395	1,55	6 609	1,13	549	1,10	456	0,91	1 158	0,88
Dollard-Des Ormeaux[1]	707 641	1,32	231 916	2,00	8 497	1,45	691	1,38	593	1,19	1 809	1,38
Dorval[1]	720 480	1,34	236 124	2,03	8 651	1,48	576	1,15	427	0,85	668	0,51
Hampstead[1]	213 052	0,40	69 824	0,60	2 558	0,44	216	0,43	183	0,37	259	0,20
Kirkland[1]	468 775	0,87	153 632	1,32	5 629	0,96	436	0,87	309	0,62	757	0,58
L'Île-Dorval[1]	1 073	0,00	352	0,00	13	0,00	1	0,00	0	0,00	0	0,00
Montréal[1]	25 018 353	46,53	2 784 228	23,97	300 407	51,44	22 811	45,62	21 219	42,44	60 140	45,94
Montréal-Est[1]	172 073	0,32	56 394	0,49	2 066	0,35	128	0,26	80	0,16	142	0,11
Montréal-Ouest[1]	106 397	0,20	34 870	0,30	1 278	0,22	106	0,21	80	0,16	191	0,15
Mont-Royal[1]	688 015	1,28	225 484	1,94	8 261	1,41	639	1,28	465	0,93	698	0,53
Pointe-Claire[1]	776 282	1,44	254 412	2,19	9 321	1,60	677	1,35	501	1,00	1 113	0,85
Sainte-Anne-de-Bellevue[1]	113 825	0,21	37 304	0,32	1 367	0,23	104	0,21	76	0,15	192	0,15
Senneville[1]	54 319	0,10	17 802	0,15	652	0,11	51	0,10	28	0,06	35	0,03
Westmount[1]	912 503	1,70	299 056	2,57	10 957	1,88	887	1,77	629	1,26	756	0,58
Laval	**5 126 005**	**9,53**	**1 566 142**	**13,48**	**0**	**0,00**	**4 847**	**9,69**	**4 951**	**9,90**	**13 638**	**10,42**
Agglomération de Longueuil	**5 550 502**	**10,32**	**1 676 543**	**14,43**	**66 647**	**11,41**	**5 204**	**10,41**	**5 298**	**10,60**	**14 262**	**10,90**
Boucherville	878 337	1,63	263 894	2,27	10 547	1,81	786	1,57	733	1,47	1 441	1,10
Brossard	1 094 274	2,04	326 002	2,81	13 139	2,25	1 034	2,07	1 212	2,42	2 634	2,01
Longueuil	2 645 017	4,92	801 923	6,90	31 760	5,44	2 501	5,00	2 457	4,91	8 490	6,49
Saint-Bruno-de-Montarville	520 779	0,97	158 105	1,36	6 253	1,07	475	0,95	442	0,88	900	0,69
Saint-Lambert	412 094	0,77	126 619	1,09	4 948	0,85	408	0,82	454	0,91	796	0,61
Couronne Nord	**6 329 446**	**11,77**	**1 907 984**	**16,43**	**76 001**	**13,01**	**6 041**	**12,08**	**7 543**	**15,09**	**18 327**	**14,00**
Blainville	673 091	1,25	200 792	1,73	8 082	1,38	651	1,30	912	1,82	1 721	1,31
Boisbriand	346 771	0,65	107 553	0,93	4 164	0,71	318	0,64	321	0,64	980	0,75
Bois-des-Filion	103 981	0,19	29 642	0,26	1 249	0,21	99	0,20	144	0,29	310	0,24
Charlemagne	53 965	0,10	16 095	0,14	648	0,11	52	0,10	72	0,14	208	0,16
Deux-Montagnes	166 691	0,31	50 154	0,43	2 002	0,34	166	0,33	181	0,36	644	0,49
L'Assomption	187 319	0,35	54 862	0,47	2 249	0,39	181	0,36	224	0,45	619	0,47
Lorraine	143 156	0,27	44 304	0,38	1 719	0,29	144	0,29	142	0,28	355	0,27
Mascouche	405 341	0,75	117 261	1,01	4 867	0,83	391	0,78	596	1,19	1 249	0,95
Mirabel	522 281	0,97	161 256	1,39	6 271	1,07	485	0,97	573	1,15	1 284	0,98
Oka	62 275	0,12	19 895	0,17	748	0,13	61	0,12	68	0,14	171	0,13
Pointe-Calumet	52 469	0,10	15 746	0,14	630	0,11	52	0,10	71	0,14	243	0,19
Repentigny	939 311	1,75	280 469	2,41	11 279	1,93	905	1,81	1 089	2,18	2 817	2,15
Rosemère	290 221	0,54	89 995	0,77	3 485	0,60	268	0,54	278	0,56	523	0,40
Sainte-Anne-des-Plaines	140 564	0,26	42 204	0,36	1 688	0,29	131	0,26	114	0,23	482	0,37
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	128 260	0,24	37 771	0,33	1 540	0,26	127	0,25	211	0,42	418	0,32
Sainte-Thérèse	314 606	0,59	97 408	0,84	3 778	0,65	300	0,60	322	0,64	934	0,71
Saint-Eustache	504 600	0,94	154 097	1,33	6 059	1,04	475	0,95	490	0,98	1 556	1,19
Saint-Joseph-du-Lac	68 614	0,13	20 415	0,18	824	0,14	67	0,13	88	0,18	184	0,14
Saint-Sulpice	38 944	0,07	12 182	0,10	468	0,08	38	0,08	46	0,09	123	0,09
Terrebonne	1 186 986	2,21	355 882	3,06	14 253	2,44	1 131	2,26	1 601	3,20	3 507	2,68

SECTEURS DE LA CMM	RÉPARTITION 1		RÉPARTITION 2		RÉPARTITION 3		RÉPARTITION 4A		RÉPARTITION 4B		COTISATIONS CORPORATIVES	
	$	%	$	%	$	%	$	%	$	%	$	%
Couronne Sud	5 697 489	10,60	1 701 391	14,65	68 412	11,71	5 496	10,99	6 722	13,44	15 902	12,15
Beauharnois	116 305	0,22	36 606	0,32	1 397	0,24	111	0,22	132	0,26	440	0,34
Beloeil	241 753	0,45	74 395	0,64	2 903	0,50	230	0,46	271	0,54	701	0,54
Calixa-Lavallée	8 822	0,02	2 622	0,02	106	0,02	9	0,02	8	0,02	20	0,02
Candiac	275 971	0,51	78 679	0,68	3 314	0,57	268	0,54	386	0,77	590	0,45
Carignan	117 002	0,22	33 103	0,28	1 405	0,24	117	0,23	159	0,32	275	0,21
Chambly	274 182	0,51	79 196	0,68	3 292	0,56	263	0,53	358	0,72	838	0,64
Châteauguay	458 245	0,85	138 904	1,20	5 502	0,94	440	0,88	509	1,02	1 580	1,21
Contrecoeur	96 021	0,18	29 462	0,25	1 153	0,20	83	0,17	94	0,19	210	0,16
Delson	96 926	0,18	29 770	0,26	1 164	0,20	89	0,18	99	0,20	271	0,21
Hudson	127 937	0,24	38 249	0,33	1 536	0,26	127	0,25	123	0,25	188	0,14
L'Île-Cadieux	7 203	0,01	2 131	0,02	86	0,01	7	0,01	8	0,02	5	0,00
L'Île-Perrot	114 526	0,21	34 775	0,30	1 375	0,24	110	0,22	122	0,24	368	0,28
La Prairie	277 193	0,52	82 561	0,71	3 328	0,57	271	0,54	355	0,71	806	0,62
Léry	35 124	0,07	10 473	0,09	422	0,07	35	0,07	31	0,06	88	0,07
Les Cèdres	74 425	0,14	22 027	0,19	894	0,15	71	0,14	79	0,16	212	0,16
McMasterville	60 200	0,11	17 008	0,15	723	0,12	60	0,12	97	0,19	194	0,15
Mercier	112 516	0,21	34 164	0,29	1 351	0,23	110	0,22	114	0,23	374	0,29
Mont-Saint-Hilaire	258 306	0,48	76 876	0,66	3 102	0,53	252	0,50	341	0,68	580	0,44
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	136 873	0,25	42 423	0,37	1 643	0,28	136	0,27	135	0,27	365	0,28
Otterburn Park	93 455	0,17	27 887	0,24	1 122	0,19	94	0,19	112	0,22	313	0,24
Pincourt	145 188	0,27	40 940	0,35	1 743	0,30	142	0,28	212	0,42	414	0,32
Pointe-des-Cascades	11 716	0,02	3 337	0,03	141	0,02	12	0,02	17	0,03	39	0,03
Richelieu	58 570	0,11	18 015	0,16	703	0,12	57	0,11	53	0,11	192	0,15
Saint-Amable	88 765	0,17	25 357	0,22	1 066	0,18	88	0,18	141	0,28	312	0,24
Saint-Basile-le-Grand	191 758	0,36	57 139	0,49	2 303	0,39	189	0,38	266	0,53	577	0,44
Saint-Constant	269 158	0,50	83 633	0,72	3 232	0,55	261	0,52	308	0,62	886	0,68
Sainte-Catherine	175 316	0,33	54 691	0,47	2 105	0,36	169	0,34	189	0,38	600	0,46
Sainte-Julie	383 371	0,71	117 519	1,01	4 603	0,79	371	0,74	449	0,90	1 076	0,82
Saint-Isidore	36 932	0,07	10 135	0,09	443	0,08	36	0,07	38	0,08	92	0,07
Saint-Jean-Baptiste	43 001	0,08	12 653	0,11	516	0,09	41	0,08	38	0,08	112	0,09
Saint-Lazare	268 434	0,50	80 879	0,70	3 223	0,55	268	0,54	314	0,63	628	0,48
Saint-Mathias-sur-Richelieu	55 471	0,10	17 690	0,15	666	0,11	54	0,11	63	0,13	167	0,13
Saint-Mathieu	22 522	0,04	6 603	0,06	270	0,05	22	0,04	24	0,05	70	0,05
Saint-Mathieu-de-Beloeil	48 970	0,09	13 341	0,11	588	0,10	45	0,09	49	0,10	84	0,06
Saint-Philippe	66 030	0,12	18 688	0,16	793	0,14	65	0,13	92	0,18	189	0,14
Terrasse-Vaudreuil	23 534	0,04	6 742	0,06	283	0,05	23	0,05	24	0,05	73	0,06
Varennes	318 440	0,59	96 927	0,83	3 824	0,65	294	0,59	247	0,49	774	0,59
Vaudreuil-Dorion	412 602	0,77	117 853	1,01	4 954	0,85	383	0,77	546	1,09	955	0,73
Vaudreuil-sur-le-Lac	25 713	0,05	7 415	0,06	309	0,05	25	0,05	40	0,08	48	0,04
Verchères	69 011	0,13	20 524	0,18	829	0,14	68	0,14	80	0,16	194	0,15
Total CMM	**53 762 450**	**100,00**	**11 616 000**	**100,00**	**584 000**	**100,00**	**50 000**	**100,00**	**50 000**	**100,00**	**130 900**	**100,00**

1. La *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal* (L.Q. 2008, c. 19) prévoit que toute contribution d'une municipalité liée de l'agglomération de Montréal au financement du déficit d'un équipement situé sur le territoire de la Ville de Montréal et mentionné à l'annexe V de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal* (L.R.Q., c. C-37.01) est faite par la Ville de Montréal; cette contribution constitue une dépense d'agglomération devant être financée par des revenus d'agglomération. Cette modification n'a toutefois aucun impact sur la répartition de la quote-part des municipalités de la Communauté.

Répartition des quotes-parts provisoires 2009

RÉPARTITION DES QUOTES-PARTS PROVISOIRES PAR OBJET

MUNICIPALITÉS	CONSEIL ET COMITÉ EXÉCUTIF	ADMINISTRATION DE LA COMMUNAUTÉ					SERVICE DE LA DETTE
		ADMINISTRATION GÉNÉRALE	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	AMÉNAGEMENT ET TRANSPORT	ENVIRONNEMENT	POLITIQUES ET INTERVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT	
	$	$	$	$	$	$	$
Agglomération de Montréal[1]	**460 920**	**1 302 846**	**997 151**	**822 417**	**839 813**	**347 249**	**1 470 845**
Baie-D'Urfé[1]	2 287	6 464	4 947	4 080	4 167	1 723	7 298
Beaconsfield[1]	5 961	16 850	12 896	10 636	10 861	4 491	19 022
Côte-Saint-Luc[1]	8 169	23 089	17 672	14 575	14 883	6 154	26 067
Dollard-Des Ormeaux[1]	10 502	29 684	22 719	18 738	19 134	7 912	33 511
Dorval[1]	10 692	30 222	23 131	19 078	19 481	8 055	34 119
Hampstead[1]	3 162	8 937	6 840	5 641	5 761	2 382	10 089
Kirkland[1]	6 957	19 664	15 050	12 413	12 675	5 241	22 200
L'Île-Dorval[1]	16	45	34	28	29	12	51
Montréal[1]	371 276	1 049 456	803 215	662 466	676 478	279 713	1 184 781
Montréal-Est[1]	2 554	7 218	5 524	4 556	4 653	1 924	8 149
Montréal-Ouest[1]	1 579	4 463	3 416	2 817	2 877	1 190	5 039
Mont-Royal[1]	10 210	28 860	22 089	18 218	18 603	7 692	32 582
Pointe-Claire[1]	11 520	32 563	24 923	20 555	20 990	8 679	36 762
Sainte-Anne-de-Bellevue[1]	1 689	4 775	3 654	3 014	3 078	1 273	5 390
Senneville[1]	806	2 279	1 744	1 438	1 469	607	2 572
Westmount[1]	13 542	38 277	29 296	24 162	24 673	10 202	43 213
Laval	**76 071**	**215 023**	**164 571**	**135 732**	**138 603**	**57 310**	**242 750**
Agglomération de Longueuil	**82 370**	**232 829**	**178 199**	**146 973**	**150 081**	**62 056**	**262 852**
Boucherville	13 035	36 844	28 199	23 258	23 750	9 820	41 595
Brossard	16 239	45 902	35 132	28 975	29 588	12 234	51 821
Longueuil	39 252	110 952	84 918	70 038	71 519	29 572	125 259
Saint-Bruno-de-Montarville	7 728	21 845	16 720	13 790	14 081	5 822	24 662
Saint-Lambert	6 116	17 286	13 230	10 912	11 143	4 607	19 515
Couronne Nord	**93 930**	**265 504**	**203 207**	**167 599**	**171 144**	**70 765**	**299 740**
Blainville	9 989	28 234	21 610	17 823	18 200	7 525	31 875
Boisbriand	5 146	14 546	11 133	9 182	9 376	3 877	16 422
Bois-des-Filion	1 543	4 362	3 338	2 753	2 812	1 163	4 924
Charlemagne	801	2 264	1 733	1 429	1 459	603	2 556
Deux-Montagnes	2 474	6 992	5 352	4 414	4 507	1 864	7 894
L'Assomption	2 780	7 858	6 014	4 960	5 065	2 094	8 871
Lorraine	2 124	6 005	4 596	3 791	3 871	1 601	6 779
Mascouche	6 015	17 003	13 013	10 733	10 960	4 532	19 196
Mirabel	7 751	21 908	16 768	13 830	14 122	5 839	24 733
Oka	924	2 612	1 999	1 649	1 684	696	2 949
Pointe-Calumet	779	2 201	1 685	1 389	1 419	587	2 485
Repentigny	13 940	39 402	30 157	24 872	25 398	10 502	44 482
Rosemère	4 307	12 174	9 318	7 685	7 847	3 245	13 744
Sainte-Anne-des-Plaines	2 086	5 896	4 513	3 722	3 801	1 572	6 657
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	1 903	5 380	4 118	3 396	3 468	1 434	6 074
Sainte-Thérèse	4 669	13 197	10 100	8 330	8 507	3 517	14 899
Saint-Eustache	7 488	21 167	16 200	13 361	13 644	5 642	23 896
Saint-Joseph-du-Lac	1 018	2 878	2 203	1 817	1 855	767	3 249
Saint-Sulpice	578	1 634	1 250	1 031	1 053	435	1 844
Terrebonne	17 615	49 791	38 108	31 430	32 095	13 271	56 211

RÉPARTITION DES QUOTES-PARTS PROVISOIRES PAR OBJET (SUITE)

MUNICIPALITÉS	CONSEIL ET COMITÉ EXÉCUTIF	ADMINISTRATION DE LA COMMUNAUTÉ					SERVICE DE LA DETTE
		ADMINISTRATION GÉNÉRALE	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	AMÉNAGEMENT ET TRANSPORT	ENVIRONNEMENT	POLITIQUES ET INTERVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT	
	$	$	$	$	$	$	$
Couronne Sud	**84 552**	**238 995**	**182 918**	**150 865**	**154 056**	**63 700**	**269 813**
Beauharnois	1 726	4 879	3 734	3 080	3 145	1 300	5 508
Beloeil	3 588	10 141	7 761	6 401	6 537	2 703	11 449
Calixa-Lavallée	131	370	283	234	239	99	418
Candiac	4 095	11 576	8 860	7 307	7 462	3 085	13 069
Carignan	1 736	4 908	3 756	3 098	3 164	1 308	5 541
Chambly	4 069	11 501	8 803	7 260	7 414	3 065	12 984
Châteauguay	6 800	19 222	14 712	12 134	12 391	5 123	21 701
Contrecoeur	1 425	4 028	3 083	2 543	2 596	1 074	4 547
Delson	1 438	4 066	3 112	2 567	2 621	1 084	4 590
Hudson	1 899	5 367	4 107	3 388	3 459	1 430	6 059
L'Île-Cadieux	107	302	231	191	195	81	341
L'Île-Perrot	1 700	4 804	3 677	3 033	3 097	1 280	5 424
La Prairie	4 114	11 628	8 899	7 340	7 495	3 099	13 127
Léry	521	1 473	1 128	930	950	393	1 663
Les Cèdres	1 104	3 122	2 389	1 971	2 012	832	3 524
McMasterville	893	2 525	1 933	1 594	1 628	673	2 851
Mercier	1 670	4 720	3 612	2 979	3 042	1 258	5 328
Mont-Saint-Hilaire	3 833	10 835	8 293	6 840	6 984	2 888	12 232
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	2 031	5 741	4 394	3 624	3 701	1 530	6 482
Otterburn Park	1 387	3 920	3 000	2 475	2 527	1 045	4 426
Pincourt	2 155	6 090	4 661	3 844	3 926	1 623	6 876
Pointe-des-Cascades	174	491	376	310	317	131	555
Richelieu	869	2 457	1 880	1 551	1 584	655	2 774
Saint-Amable	1 317	3 723	2 850	2 350	2 400	992	4 204
Saint-Basile-le-Grand	2 846	8 044	6 156	5 078	5 185	2 144	9 081
Saint-Constant	3 994	11 290	8 641	7 127	7 278	3 009	12 746
Sainte-Catherine	2 602	7 354	5 629	4 642	4 740	1 960	8 302
Sainte-Julie	5 689	16 081	12 308	10 151	10 366	4 286	18 155
Saint-Isidore	548	1 549	1 186	978	999	413	1 749
Saint-Jean-Baptiste	638	1 804	1 381	1 139	1 163	481	2 036
Saint-Lazare	3 984	11 260	8 618	7 108	7 258	3 001	12 712
Saint-Mathias-sur-Richelieu	823	2 327	1 781	1 469	1 500	620	2 627
Saint-Mathieu	334	945	723	596	609	252	1 067
Saint-Mathieu-de-Beloeil	727	2 054	1 572	1 297	1 324	547	2 319
Saint-Philippe	980	2 770	2 120	1 748	1 785	738	3 127
Terrasse-Vaudreuil	349	987	756	623	636	263	1 114
Varennes	4 726	13 358	10 224	8 432	8 610	3 560	15 080
Vaudreuil-Dorion	6 123	17 308	13 247	10 925	11 156	4 613	19 539
Vaudreuil-sur-le-Lac	382	1 079	826	681	695	287	1 218
Verchères	1 024	2 895	2 216	1 827	1 866	772	3 268
Total CMM	**797 843**	**2 255 198**	**1 726 046**	**1 423 586**	**1 453 697**	**601 080**	**2 546 000**

1. La *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal* (L.Q. 2008, c. 19) prévoit que toute contribution d'une municipalité liée de l'agglomération de Montréal au financement du déficit d'un équipement situé sur le territoire de la Ville de Montréal et mentionné à l'annexe V de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal* (L.R.Q., c. C-37.01) est faite par la Ville de Montréal; cette contribution constitue une dépense d'agglomération devant être financée par des revenus d'agglomération. Cette modification n'a toutefois aucun impact sur la répartition de la quote-part des municipalités de la Communauté.

RÉPARTITION DES QUOTES-PARTS PROVISOIRES PAR OBJET (SUITE)

MUNICIPALITÉS	INTERVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT						
	LOGEMENT SOCIAL	ÉQUIPEMENTS MONTRÉAL	ÉQUIPEMENT LAVAL	FONDS DE DÉVELOPPEMENT MÉTROPOLITAIN	MONTRÉAL INTERNATIONAL	FONDS DE COMPÉTITIVITÉ	COTISATIONS CORPORATIVES
	$	$	$	$	$	$	$
Agglomération de Montréal[1]	**21 929 226**	**4 763 940**	**372 940**	**53 899**	**1 848 666**	**1 039 875**	**68 771**
Baie-D'Urfé[1]	108 802	50 503	1 850	241	9 172	5 159	144
Beaconsfield[1]	283 609	131 644	4 823	739	23 909	13 449	707
Côte-Saint-Luc[1]	388 636	180 395	6 609	1 004	32 763	18 429	1 158
Dollard-Des Ormeaux[1]	499 630	231 916	8 497	1 284	42 120	23 692	1 809
Dorval[1]	508 695	236 124	8 651	1 002	42 884	24 122	668
Hampstead[1]	150 425	69 824	2 558	399	12 681	7 133	259
Kirkland[1]	330 979	153 632	5 629	745	27 902	15 695	757
L'Île-Dorval[1]	757	352	13	1	64	36	0
Montréal[1]	17 664 218	2 784 228	300 407	44 031	1 489 120	837 630	60 140
Montréal-Est[1]	121 492	56 394	2 066	209	10 242	5 761	142
Montréal-Ouest[1]	75 122	34 870	1 278	186	6 333	3 562	191
Mont-Royal[1]	485 774	225 484	8 261	1 104	40 951	23 035	698
Pointe-Claire[1]	548 094	254 412	9 321	1 178	46 205	25 990	1 113
Sainte-Anne-de-Bellevue[1]	80 366	37 304	1 367	181	6 775	3 811	192
Senneville[1]	38 352	17 802	652	79	3 233	1 819	35
Westmount[1]	644 273	299 056	10 957	1 516	54 313	30 551	756
Laval	**3 619 218**	**1 566 142**	**0**	**9 798**	**305 105**	**171 622**	**13 638**
Agglomération de Longueuil	**3 918 934**	**1 676 543**	**66 647**	**10 502**	**330 372**	**185 834**	**14 262**
Boucherville	620 150	263 894	10 547	1 519	52 280	29 407	1 441
Brossard	772 613	326 002	13 139	2 246	65 132	36 637	2 634
Longueuil	1 867 515	801 923	31 760	4 958	157 434	88 557	8 490
Saint-Bruno-de-Montarville	367 696	158 105	6 253	917	30 997	17 436	900
Saint-Lambert	290 959	126 619	4 948	862	24 528	13 797	796
Couronne Nord	**4 468 908**	**1 907 984**	**76 001**	**13 584**	**376 736**	**211 914**	**18 327**
Blainville	475 237	200 792	8 082	1 563	40 063	22 536	1 721
Boisbriand	244 838	107 553	4 164	639	20 640	11 610	980
Bois-des-Filion	73 416	29 642	1 249	243	6 189	3 481	310
Charlemagne	38 102	16 095	648	124	3 212	1 807	208
Deux-Montagnes	117 693	50 154	2 002	347	9 922	5 581	644
L'Assomption	132 257	54 862	2 249	405	11 149	6 272	619
Lorraine	101 075	44 304	1 719	286	8 521	4 793	355
Mascouche	286 191	117 261	4 867	987	24 126	13 571	1 249
Mirabel	368 756	161 256	6 271	1 058	31 087	17 486	1 284
Oka	43 969	19 895	748	128	3 707	2 085	171
Pointe-Calumet	37 046	15 746	630	123	3 123	1 757	243
Repentigny	663 201	280 469	11 279	1 994	55 909	31 449	2 817
Rosemère	204 910	89 995	3 485	546	17 274	9 717	523
Sainte-Anne-des-Plaines	99 245	42 204	1 688	245	8 367	4 706	482
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	90 558	37 771	1 540	338	7 634	4 294	418
Sainte-Thérèse	222 127	97 408	3 778	621	18 726	10 533	934
Saint-Eustache	356 273	154 097	6 059	965	30 034	16 894	1 556
Saint-Joseph-du-Lac	48 445	20 415	824	155	4 084	2 297	184
Saint-Sulpice	27 497	12 182	468	84	2 318	1 304	123
Terrebonne	838 072	355 882	14 253	2 732	70 651	39 741	3 507

RÉPARTITION DES QUOTES-PARTS PROVISOIRES PAR OBJET (SUITE)

MUNICIPALITÉS	INTERVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT						
	LOGEMENT SOCIAL	ÉQUIPEMENTS MONTRÉAL	ÉQUIPEMENT LAVAL	FONDS DE DÉVELOPPEMENT MÉTROPOLITAIN	MONTRÉAL INTERNATIONAL	FONDS DE COMPÉTITIVITÉ	COTISATIONS CORPORATIVES
	$	$	$	$	$	$	$
Couronne Sud	**4 022 714**	**1 701 391**	**68 412**	**12 217**	**339 121**	**190 755**	**15 902**
Beauharnois	82 117	36 606	1 397	243	6 923	3 894	440
Beloeil	170 690	74 395	2 903	501	14 389	8 094	701
Calixa-Lavallée	6 229	2 622	106	17	525	295	20
Candiac	194 849	78 679	3 314	654	16 426	9 240	590
Carignan	82 609	33 103	1 405	275	6 964	3 917	275
Chambly	193 586	79 196	3 292	621	16 320	9 180	838
Châteauguay	323 544	138 904	5 502	949	27 275	15 342	1 580
Contrecoeur	67 796	29 462	1 153	177	5 715	3 215	210
Delson	68 434	29 770	1 164	188	5 769	3 245	271
Hudson	90 330	38 249	1 536	250	7 615	4 283	188
L'Île-Cadieux	5 086	2 131	86	16	429	241	5
L'Île-Perrot	80 861	34 775	1 375	232	6 817	3 834	368
La Prairie	195 713	82 561	3 328	626	16 499	9 281	806
Léry	24 800	10 473	422	66	2 091	1 176	88
Les Cèdres	52 548	22 027	894	150	4 430	2 492	212
McMasterville	42 504	17 008	723	157	3 583	2 016	194
Mercier	79 442	34 164	1 351	224	6 697	3 767	374
Mont-Saint-Hilaire	182 377	76 876	3 102	593	15 375	8 648	580
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	96 639	42 423	1 643	271	8 147	4 583	365
Otterburn Park	65 984	27 887	1 122	206	5 563	3 129	313
Pincourt	102 510	40 940	1 743	354	8 642	4 861	414
Pointe-des-Cascades	8 272	3 337	141	28	697	392	39
Richelieu	41 353	18 015	703	110	3 486	1 961	192
Saint-Amable	62 673	25 357	1 066	229	5 283	2 972	312
Saint-Basile-le-Grand	135 391	57 139	2 303	455	11 414	6 420	577
Saint-Constant	190 039	83 633	3 232	569	16 021	9 012	886
Sainte-Catherine	123 782	54 691	2 105	358	10 435	5 870	600
Sainte-Julie	270 679	117 519	4 603	819	22 819	12 836	1 076
Saint-Isidore	26 076	10 135	443	74	2 198	1 237	92
Saint-Jean-Baptiste	30 361	12 653	516	79	2 559	1 440	112
Saint-Lazare	189 528	80 879	3 223	581	15 977	8 987	628
Saint-Mathias-sur-Richelieu	39 165	17 690	666	118	3 302	1 857	167
Saint-Mathieu	15 902	6 603	270	46	1 341	754	70
Saint-Mathieu-de-Beloeil	34 575	13 341	588	95	2 915	1 640	84
Saint-Philippe	46 621	18 688	793	158	3 930	2 211	189
Terrasse-Vaudreuil	16 616	6 742	283	48	1 401	788	73
Varennes	224 835	96 927	3 824	541	18 954	10 662	774
Vaudreuil-Dorion	291 318	117 853	4 954	929	24 559	13 814	955
Vaudreuil-sur-le-Lac	18 154	7 415	309	65	1 530	861	48
Verchères	48 725	20 524	829	147	4 108	2 311	194
Total CMM	**37 959 000**	**11 616 000**	**584 000**	**100 000**	**3 200 000**	**1 800 000**	**130 900**

1. La *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal* (L.Q. 2008, c. 19) prévoit que toute contribution d'une municipalité liée de l'agglomération de Montréal au financement du déficit d'un équipement situé sur le territoire de la Ville de Montréal et mentionné à l'annexe V de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal* (L.R.Q., c. C-37.01) est faite par la Ville de Montréal; cette contribution constitue une dépense d'agglomération devant être financée par des revenus d'agglomération. Cette modification n'a toutefois aucun impact sur la répartition de la quote-part des municipalités de la Communauté.

BILAN ÉCONOMIQUE MÉTROPOLITAIN DE 2008

BAISSE DE L'EMPLOI

L'économie métropolitaine ralentit depuis le troisième trimestre 2007, faisant apparaître le risque d'une récession. La poussée du dollar canadien à la fin de 2007, l'essoufflement des consommateurs et le ralentissement américain se conjuguent pour freiner l'économie métropolitaine. La croissance du PIB métropolitain passe de 2,5 % en 2007 à 1,7 % en 2008 selon les prévisions du Conference Board du Canada. L'emploi diminue de 0,4 %.

Le consommateur, qui était le principal soutien de la croissance dans les années 2000, s'essouffle. La hausse des ventes au détail est la plus faible depuis 2001. Les faillites personnelles augmentent pour une troisième année consécutive. Les salaires progressent à peine et, pour la première fois en 15 ans, l'emploi recule.

Malgré le ralentissement et les risques de récession actuels, certains fondamentaux demeurent solides. Malgré l'essoufflement de la consommation, le marché résidentiel se maintient. La construction de logements revient graduellement à un niveau normal et la construction non résidentielle prend le relais. Le secteur public accélère ses immobilisations. Les surplus de bureaux ont disparu au centre-ville, pavant la voie au lancement de nouvelles tours à bureaux.

Surtout, les investissements en équipement et machinerie, nécessaires pour améliorer la productivité et faire face à l'appréciation du huard, augmentent en termes réels pour la cinquième année consécutive. Dans le secteur manufacturier, ils explosent de 40 %.

Une inconnue demeure : l'impact de la crise financière mondiale actuelle sur l'économie métropolitaine. L'incertitude financière mondiale n'a pas encore affecté l'économie métropolitaine. Le problème américain — l'exposition des banques aux prêts hypothécaires à risque alors que les prix immobiliers reculent — est peu présent au nord du 45e parallèle. Le marché immobilier montréalais ne montre aucun signe d'être surévalué. De plus, les institutions financières sont peu exposées aux hypothèques à risque et les pertes à ce titre ont déjà été déclarées et absorbées. Cela dit, le resserrement des conditions de crédit locales pourrait freiner la consommation et l'investissement. La chute des cours boursiers pourrait réduire la confiance des consommateurs et freiner leurs achats. Le ralentissement, voire la récession, de l'économie américaine, pourrait réduire les exportations métropolitaines.

Produit intérieur brut (aux prix de base)

Variation en dollars constants, %

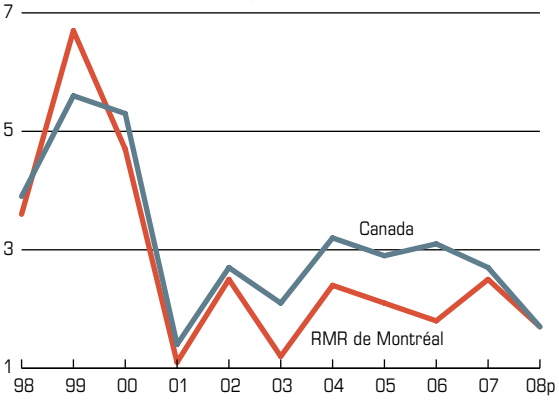

Sources : Conference Board du Canada et Statistique Canada

p : prévision

Emploi

Indice, 1998 = 100

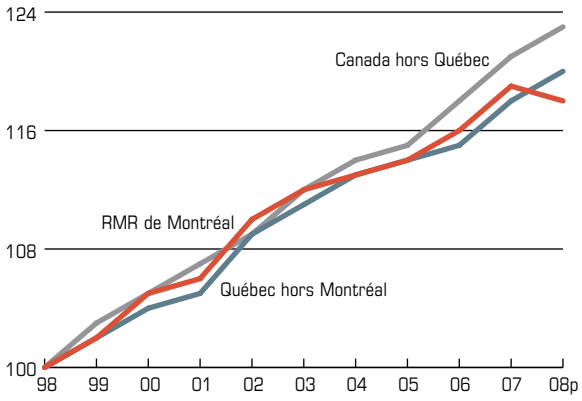

Source : Statistique Canada

p : prévision

INDICATEURS ÉCONOMIQUES ANNUELS DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT (RMR) DE MONTRÉAL

	UNITÉ	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008e
Population	**000**	**3 412**	**3 438**	**3 471**	**3 507**	**3 547**	**3 579**	**3 610**	**3 637**	**3 669**	**3 696**	**3 723**
Migration nette	000	1,6	12,5	19,1	23,4	27,6	19,6	18,5	14,0	16,5	13,2	14,6
Marché du travail	**Moyenne**											
Population active	000	1 775	1 799	1 820	1 854	1 928	1 976	1 976	1 997	2 027	2 045	2 049
Emploi	000	1 602	1 642	1 677	1 700	1 763	1 788	1 805	1 824	1 857	1 903	1 895
Taux d'emploi	%	58,6	59,5	60,1	60,1	61,6	61,8	61,6	61,5	61,8	62,7	61,8
Taux de chômage	%	9,7	8,7	7,8	8,3	8,6	9,5	8,7	8,7	8,4	7,0	7,5
Assurance-chômage [1]	000	58,5	54,6	50,6	54,4	58,5	60,4	58,4	53,7	53,2	49,7	42,3
Aide sociale [2,e]	000	116,8	104,7	95,5	90,0	88,5	86,1	83,4	79,1	76,7	76,6	75,6
Emploi sectoriel	**Moyenne**											
Primaire et services publics	000	27	23	25	21	24	25	21	22	26	28	22
Construction	000	51	55	57	57	69	70	69	81	79	86	97
Fabrication	000	302	320	310	311	314	289	298	285	268	243	241
Biens non durables		153	161	149	158	149	152	150	145	133	119	115
Biens durables		148	157	161	153	165	136	146	142	135	124	127
Commerce	000	250	265	278	279	294	317	316	318	320	341	318
Transport et entreposage	000	84	85	88	95	83	92	94	83	89	91	97
Finance, assurances, imm. et location	000	97	102	104	103	112	117	123	117	130	136	134
Serv. professionnels, scient. et techn.	000	129	126	127	136	138	138	149	150	160	172	180
Gestion et soutien à la gestion	000	60	55	63	60	73	65	61	74	82	81	71
Enseignement	000	113	118	107	108	120	124	117	132	132	137	133
Santé et assistance sociale	000	150	159	176	182	191	200	210	205	222	211	220
Information, culture et loisirs	000	89	94	90	99	103	98	102	107	102	107	109
Hébergement et restauration	000	94	84	94	93	87	100	93	99	96	108	113
Autres services	000	79	81	78	71	71	76	76	76	72	82	83
Administration publique	000	78	77	81	86	86	79	77	76	78	78	77
Immobilisations	**Total**											
RMR de Montréal (3)	M$				20 348	19 761	18 713[3]	23 915	23 408	23 704	24 973	26 489
- Construction					10 640	11 021	11 534[3]	14 571	14 232	14 267	15 322	16 261
Machines et équipement					9 708	8 740	7 180[3]	9 345	9 176	9 438	9 651	10 228
- Privées					16 623	15 630	14 285[3]	19 087	18 611	19 094	19 490	19 830
Publiques					3 725	4 131	4 428	4 828	4 797	4 610	5 483	6 659
- Manufacturier et construction					3 121	2 622	2 280[3]	2 265	2 372	2 282e	2 118e	2 647e
Services					11 770	10 698	9 150	12 387	12 252	12 578	13 581	14 698
Grande région de Montréal [3,4]	M$	21 139[3]	21 295[3]	21 650[3]	23 397[3]	24 831[3]	25 310[3]	30 273	29 575	30 471	31 884	33 797
Construction	**Total**											
Logements mis en chantier	Nombre	10 293	12 366	12 766	13 300	20 554	24 321	28 673	25 317	22 813	23 233	21 500
Propriétaires-occupants		6 712	7 439	7 551	7 868	11 600	11 702	12 177	9 872	9 224	9 949	9 000
Copropriété		2 765	3 219	3 539	3 763	5 687	7 893	10 053	8 758	8 050	7 361	7 400
Locatif et autres		816	1 708	1 676	1 669	3 267	4 726	6 443	6 687	5 539	5 923	5 100
Permis de construction	M$ 1997	2 729	2 820	2 970	3 799	4 038	4 512	5 046	4 514	4 494	4 676	4 420
Résidentiel		1 288	1 477	1 503	1 700	2 387	2 941	3 514	3 157	2 932	2 911	2 850
Commercial		819	697	721	1 352	892	934	814	746	913	970	1 070
Industriel		328	414	450	425	284	212	254	337	267	311	240
Institutionnel et gouvernemental		294	231	297	322	474	425	465	274	381	483	260
Permis de construction	M$	2 782	2 935	3 240	4 218	4 604	5 278	6 233	5 840	6 034	6 498	6 500
Résidentiel		1 311	1 536	1 638	1 892	2 731	3 453	4 357	4 095	3 955	4 064	4 200
Commercial		834	725	784	1 494	1 009	1 082	991	951	1 209	1 328	1 560
Industriel		337	433	494	477	327	250	319	446	368	444	360
Institutionnel et gouvernemental		300	241	323	355	537	493	566	347	502	662	380
Immobilier	**Total**											
Ventes de résidences (SIA/MLS)	Nombre	25 254	27 935	29 555	33 984	36 295	35 323	36 022	36 571	38 016	43 543	43 000
Taux d'inoccupation, logements locatifs	% fin	4,7	3,0	1,5	0,6	0,7	1,0	1,5	2,0	2,7	2,9	3,0
Taux d'inoccupation, bureaux	% fin	16,1	14,0	11,1	12,8	13,6	14,1	13,9	12,6	11,9	9,4	8,5
Grand centre-ville	% fin	15,0	12,3	8,6	11,1	11,7	12,5	13,0	11,6	10,1	6,9	6,0
Périphérie et banlieue	% fin	18,1	17,1	15,8	16,2	17,5	17,4	15,5	14,4	15,4	14,1	13,0
Taux d'inoccupation, industriel	% fin	4,4	3,3	2,2	4,0	6,7	7,6	7,6	7,5	7,7	8,2	9,0
Prix et taux d'intérêt	**Moyenne**											
Prix à la consommation, indice	2002=100	92,0	93,5	95,7	98,0	100,0	102,4	104,4	106,7	108,6	110,3	113,0
Hausse en 1 an	%	1,6	1,6	2,3	2,4	2,0	2,4	1,9	2,2	1,8	1,6	2,4
Salaire hebdomadaire moyen	$	577,5	584,5	597,2	620,1	629,2	635,7	665,0	678,0	691,5	703,3	722,0
Prix des résidences (SIA/MLS)	000 $	122,2e	126,2	132,3	137,9	158,2	188,0	213,1	227,2	238,0	251,5	260,0
Loyer, logement de 2 chambres	$	499	506	509	529	552	575	594	616	636	647	660
Prêts hypothécaires, 5 ans	% fin	6,60	8,25	7,95	6,85	6,70	4,50	6,50	6,30	6,45	7,54	7,50
Autres												
Ventes au détail	Total $	27 260e	28 860e	30 350e	31 420e	33 050e	34 850e	36 281	38 151	39 551	40 900	42 500
Dollars constants	M$ 2002	29 630e	30 866e	31 714e	32 061e	33 050e	34 033e	34 752	35 756	36 419	37 081	37 611
Faillites personnelles	Nombre	12 730	11 676	11 563	12 096	10 869	11 212	11 397	11 147	11 791	12 288	13 400
Faillites commerciales	Nombre	1 483	1 354	1 231	1 172	989	938	875	791	904	958	1 280
Trafic du port, total	M tonnes	20,95	20,63	20,73	19,12	18,72	20,78	23,64	24,34	25,11	26,02	26,55
Conteneurs	M tonnes	8,70	9,15	9,21	8,72	9,45	9,76	10,85	11,14	11,34	12,41	13,37
Trafic des aéroports	M pass,	9,11	9,59	9,92	9,54	8,81	8,96	10,34	10,89	11,43	12,41	12,47
Taux d'occupation des hôtels	%	70,9	70,7	71,3	67,9	68,4	64,5	66,7	67,4	67,6	67,1	65,2

1. Bénéficiaires ordinaires de l'assurance-chômage sans gains. 2. Bénéficiaires adultes de l'aide sociale sans contraintes à l'emploi.
3. Données de l'ISQ ajustées par la CMM de 1998 à 2005. 4. Île-de-Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière et Montérégie. e. Estimation.

Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, Emploi et Solidarité sociale – Québec, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Desjarlais Prévost, CB Richard Ellis, Banque du Canada, Industrie Canada, Port de Montréal, Aéroports de Montréal, Ass. des hôtels du Grand Montréal.

LE CHÔMAGE REMONTE

Le taux de chômage avait décliné de la fin de 2005 à l'été 2007, jusqu'à rejoindre le niveau de la région métropolitaine de Toronto. L'écart entre les deux villes s'est remis à croître depuis alors que l'emploi s'accélère à Toronto. En moyenne annuelle, le taux de chômage remonte de 7 % en 2007 à 7,5 % en 2008 alors qu'il décline légèrement de 6,8 % à 6,7 % dans la Ville-Reine.

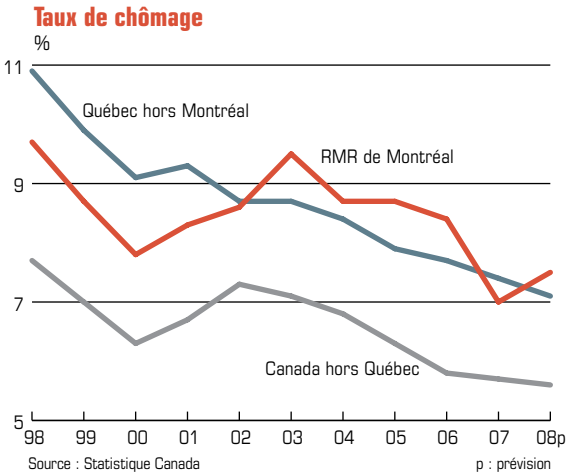

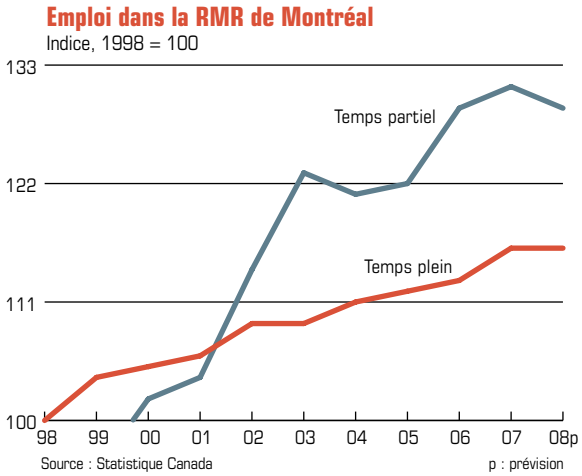

LA QUALITÉ DE L'EMPLOI S'AMÉLIORE

Par contre, la qualité de l'emploi s'améliore en 2008. Le recul de l'emploi se fait dans les postes à temps partiel, renversant la hausse qui s'était produite l'année précédente. L'emploi à temps plein, lui, demeure inchangé. De plus, le secteur qui a le plus perdu d'emplois est l'industrie du textile et du vêtement, où les salaires sont faibles, tandis que les secteurs qui montent sont l'industrie aérospatiale et les services professionnels, qui offrent des conditions salariales avantageuses.

HUARD FORT ET MISES À PIED MANUFACTURIÈRES À LA FIN DE 2007 ET AU DÉBUT DE 2008

Le huard a grimpé de 14 cents US en 2007 pour terminer l'année à parité avec la devise américaine. Conjuguée au ralentissement de l'économie américaine, cette appréciation a freiné les exportations montréalaises et forcé les exportateurs à s'ajuster à la perte de leur compétitivité en 2008. L'emploi manufacturier a diminué à la fin de 2007 et au début de 2008. La plupart des industries manufacturières ont réduit leurs effectifs. L'industrie a recommencé à embaucher à compter du deuxième trimestre. Au total, l'année se solde par une baisse de l'emploi manufacturier inférieure à 1 %.

DÉBANDADE DU TEXTILE ET DU VÊTEMENT

L'industrie du textile et du vêtement poursuit sa descente aux enfers. L'emploi dans le textile et le vêtement diminue de 28 % en 2008. Les livraisons québécoises diminuent presque continuellement depuis cinq ans. La production diminue alors que la demande tant américaine que canadienne se contracte. La baisse des exportations de vêtements vers les États-Unis s'accentue.

L'INDUSTRIE DU MATÉRIEL DE COMMUNICATION FOND

La production de produits électroniques — à Montréal, il s'agit surtout de matériel de communication — est en déclin. L'industrie décline depuis trois ans. Les effectifs chutent de 20 % en 2008.

Le producteur principal, Flextronics, a annoncé que son usine située à Saint-Laurent fermerait ses portes en septembre. La production qui sera conservée sera transférée à ses installations à bas coût de Guadalajara au Mexique. Dans une industrie souffrant de surcapacité mondiale, Flextronics applique une restructuration qui aboutit à la fermeture d'usines à Canjan (France), Boston et Raleigh (États-Unis), Istanbul (Turquie) et Montréal.

L'impression perd des effectifs en fin d'année. À court de liquidités, Quebecor World s'est placée sous la protection de la loi canadienne sur les faillites au début de 2008. Cependant, les livraisons ont repris le chemin de la croissance.

REPRISE DE CERTAINES INDUSTRIES DE BIENS DURABLES

Certaines industries de biens durables, comme les machines et les produits métalliques, ont souffert de l'appréciation du huard. En 2008, les effectifs de l'industrie des machines diminuent de 17 %. Cependant, l'emploi recommence à grimper dans l'industrie des produits métalliques. Bien que le ralentissement économique, l'effondrement du marché résidentiel américain et le taux de change fort fassent mal, la construction d'infrastructures et les chantiers institutionnels et industriels stimulent certains créneaux manufacturiers.

L'AÉROSPATIALE PROPULSÉE

La seule grande industrie exportatrice de la région métropolitaine qui ait échappé à ces contraintes est l'aérospatiale. Concentrée à 95 % dans la région métropolitaine, cette industrie est devenue la principale exportatrice du Québec. L'emploi dans le matériel de transport, dont l'aérospatiale est la principale composante, augmente de plus de 30 % en 2008.

Tous les segments de l'aérospatiale sont en pleine croissance. En 2007, les conditions du marché s'étaient améliorées dans le créneau des avions régionaux, qui tardait à rejoindre la mêlée, propulsant les résultats de Bombardier. Le carnet de commandes fermes de Bombardier en biréacteurs régionaux et en avions d'affaires avait plus que doublé. Bombardier a éliminé tout programme de réduction d'effectifs et augmenté la cadence de production des avions CRJ700 et CRJ900. L'avionneur a entamé en février 2007 la production d'un biréacteur régional de 100 places, le CRJ1000, qui devrait être mis en service au quatrième trimestre 2010. En juillet 2008, Bombardier a lancé une nouvelle famille d'avions de 110 à 130 places, la CSeries, qui devrait entrer en service en 2013. L'assemblage final sera fait à Mirabel; la production du fuselage arrière et du poste de pilotage à Saint-Laurent.

Le motoriste de Longueuil, Pratt & Whitney Canada, qui a doublé son chiffre d'affaires au cours des cinq dernières années, bénéficie d'une forte demande de moteurs dans tous ses marchés : les avions d'affaires, les avions régionaux et les hélicoptères. En outre, il a rapatrié dans son usine de Saint-Hubert une chaîne de montage de moteurs d'hélicoptères qui était établie à Lethbridge, en Alberta.

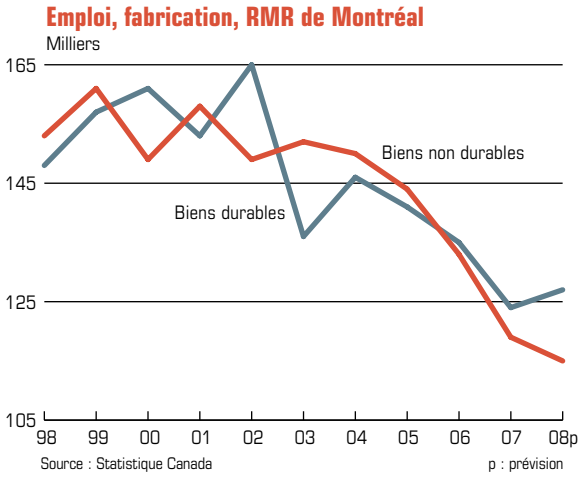

Pratt & Whitney Canada a mis en place à la fin de 2006 un programme de R-D de 1,5 milliard de dollars afin de mettre au point des moteurs plus performants. En février 2008, il a lancé le moteur le plus puissant de son histoire, le PW810, qui propulsera le nouveau biréacteur d'affaires de Cessna, le Citation Columbus. Il s'agit du premier modèle d'une famille de moteurs plus puissants qui seront installés sur des biréacteurs régionaux et d'affaires de taille plus grande et de portée plus longue.

RECUL DES SERVICES À LA CONSOMMATION EN DÉBUT D'ANNÉE

Le ralentissement, qui a commencé avec le recul manufacturier à la fin de 2007, s'étend aux services privés, tant les services à la consommation qu'à la production.

La baisse de la confiance des consommateurs fait sentir ses effets. Les services à la consommation ont réduit leurs effectifs pendant la première moitié de l'année, mais se sont remis à embaucher au troisième trimestre. Pour l'ensemble de 2008, les effectifs diminuent de 2 % dans la région métropolitaine.

Dans le commerce, l'emploi recule de 6 % en 2008. Les effectifs du commerce de détail stagnent depuis quatre ans au moins. Les soins personnels, la réparation et les autres services gardent presque inchangés leurs effectifs.

Dans le secteur de l'information et des loisirs, l'emploi augmente de 2 %. Le secteur de l'information continue à bénéficier de l'expansion des entreprises de jeux numériques et des nouveaux services de télécommunications (téléphonie par Internet et sans fil de nouvelle génération).

L'hébergement bénéficie d'une vague de nouveaux établissements, mais la baisse du tourisme freine l'emploi. La main-d'œuvre dans la restauration fluctue fortement d'un trimestre à l'autre. Au total, elle augmente de 7 % par an en 2007 et en 2008.

FAIBLESSE DES SERVICES À LA PRODUCTION AU PRINTEMPS

Après avoir connu une hausse fulgurante en 2005 et en 2006, les services à la production font du surplace en 2007 et reculent à partir du deuxième trimestre 2008. En moyenne annuelle, l'emploi demeure inchangé en 2008.

SIÈGES SOCIAUX ET SERVICES FINANCIERS FREINÉS

Les services de gestion d'entreprises diminuent leurs effectifs de 17 % en 2008. Plusieurs sièges sociaux suppriment des postes : les compagnies papetières, qui font face à la chute des prix du papier journal et au dollar canadien fort, et les sociétés pharmaceutiques, touchées par l'expiration de brevets qui réduit leurs revenus.

Les services financiers, qui avaient été le pilier de la croissance des années 2000 en finançant les achats résidentiels des consommateurs, diminuent leur main-d'œuvre de 2 % en 2008. Les reculs les plus prononcés touchent les services immobiliers, malgré les fortes ventes résidentielles en 2007, et les sociétés d'assurance. Par contre, les banques augmentent aussi leurs effectifs, malgré la crise qui agite la scène financière mondiale.

La croissance du transport aérien, du trafic portuaire et du transport en commun avait fortement stimulé l'emploi au cours de 2007. En moyenne annuelle, l'emploi augmente de 6 % en 2008 dans le transport. Cependant, la hausse du prix du pétrole et la contraction du marché américain freinent le transport aérien pendant la deuxième moitié de 2008. Par contre, le camionnage, qui subissait en 2007 les déboires des exportateurs, recommence à embaucher.

Emploi, grands secteurs, RMR de Montréal

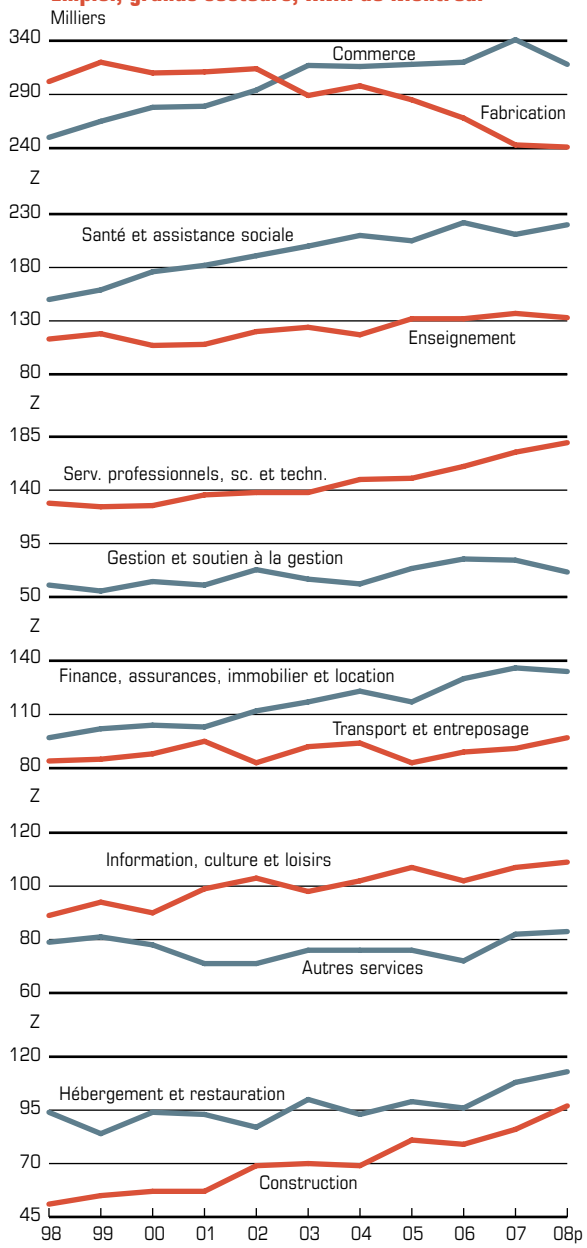

Source : Statistique Canada

p : prévision

MAINTIEN DES SERVICES PROFESSIONNELS

Hormis un recul au deuxième trimestre, les services professionnels continuent à croître. Le boom mondial des investissements en infrastructure stimule l'embauche dans les sociétés de génie-conseil et d'environnement, comme SNC-Lavalin. Les cabinets d'avocats ont fortement augmenté leur chiffre d'affaires au cours des deux dernières années : grâce au nombre record de fusions et d'acquisitions en 2007 et à la forte demande de restructurations en 2008. Les restructurations d'entreprises stimulent les services de conseils en gestion. Par contre, les services informatiques, en croissance en 2007, réduisent leurs effectifs de 3 % en 2008.

CONSTRUCTION ET SECTEUR PUBLIC EN HAUSSE

L'activité sur les chantiers commerciaux et institutionnels stimule la demande de main-d'œuvre dans la construction. Dans le secteur public et parapublic, l'emploi augmente faiblement. Les effectifs en éducation diminuent de 3 % en 2008 alors que prend fin une vague d'embauche dans les écoles primaires et secondaires. Par contre, la santé et les services sociaux embauchent, en particulier les cabinets de médecins et les garderies.

BAISSE DE L'EMPLOI CONCENTRÉE DANS LES COURONNES…

Le recul de l'emploi touche surtout les résidents des couronnes. Le taux d'emploi à l'extérieur de Montréal et de Laval diminue de 2,4 points de pourcentage en 2008, pour atteindre 63,7 %. Les résidents des couronnes (et de Longueuil) ont perdu des emplois dans une majorité de services : finance, enseignement, soutien aux entreprises, information et loisirs, et transport. Par contre, les gains ont été prononcés dans l'industrie manufacturière (une surprise), la construction et les services professionnels.

… MAIS LE RECOURS AUX PROGRAMMES SOCIAUX Y DIMINUE DAVANTAGE QU'AILLEURS

La baisse de l'emploi dans les couronnes se traduit davantage par un retrait du marché du travail que du chômage. Le taux de chômage n'augmente que de 0,5 point de pourcentage alors que le taux d'activité diminue de 2,3 points. Ce fait explique probablement pourquoi le recours à l'assurance-chômage et à l'aide sociale a continué à diminuer. L'indicateur de dépendance sociale diminue de 37 points de base dans la couronne Nord, à 2,88 %, et de 26 points de base dans la couronne Sud, à 2,29 %.

LONGUEUIL MAINTIENT SA CROISSANCE

Les données disponibles suggèrent que Longueuil n'est pas affectée par le ralentissement économique actuel. L'indicateur de dépendance sociale a reculé de 36 points de base en 2008, à 3,94 %. Longueuil bénéficie de l'excellente performance de l'aéronautique, et particulièrement du motoriste Pratt & Whitney Canada, qui est le principal employeur de la région.

ARRÊT DE LA POUSSÉE DE LAVAL

En 2007, Laval avait connu une expansion remarquable. Le taux d'emploi des Lavallois avait grimpé de 4,1 points de pourcentage, pour atteindre 65,7 %. Le taux de chômage avait chuté à 5,2 %, un niveau proche du plein-emploi.

Ce brusque saut de l'économie lavalloise semblait la conséquence de sa croissance démographique. En 2007, la quasi-totalité de l'emploi lavallois avait été créée dans trois secteurs : la construction, le commerce et les autres services. Bref, la construction de résidences pour les nouveaux Lavallois et les services de proximité avaient représenté le gros de la croissance.

L'expansion accélérée de Laval s'est interrompue à la fin de 2007, avec le recul de l'industrie manufacturière et des services d'information. Le taux d'emploi diminue à 65 % en 2008.

Les Lavallois ont perdu des emplois dans la fabrication, le commerce, l'enseignement, le soutien aux entreprises, l'information et les loisirs, les transports. À Laval, les gens qui ont perdu leur emploi continuent à chercher un emploi. Le taux d'activité ne change pas, c'est le taux de chômage qui monte.

LE CHÔMAGE REMONTE À MONTRÉAL

Dans l'île de Montréal, l'emploi a légèrement progressé. Des gains dans la plupart des services ont plus que compensé les pertes dans la fabrication et le commerce. Le taux de chômage et le taux d'activité ont chacun augmenté de 0,5 point de pourcentage. Davantage de gens sont sur le marché du travail mais davantage se cherchent un emploi.

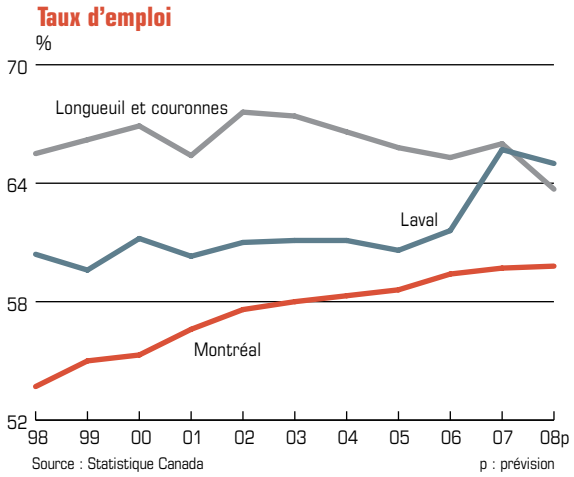

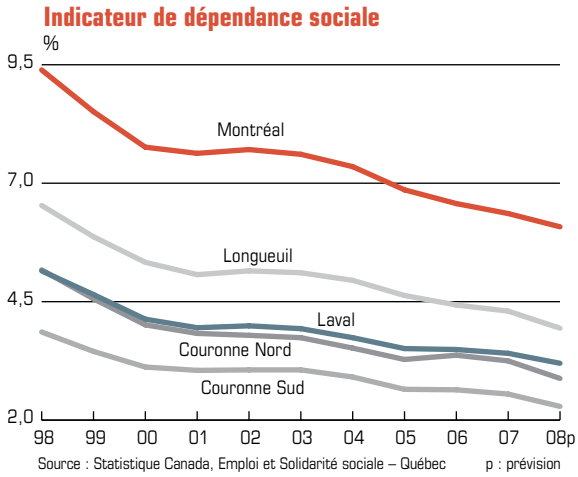

ACCÉLÉRATION DES IMMOBILISATIONS

Stimulées par l'achat d'équipement et la construction pour le secteur public, les immobilisations s'accélèrent pour une deuxième année. Selon l'Institut de la statistique du Québec, les dépenses d'immobilisation devraient augmenter de 6 % en dollars constants en 2008 dans la région métropolitaine. Le secteur public augmente ses investissements de 19 % alors que les immobilisations privées progressent de 3 %.

LES ENTREPRISES S'OUTILLENT

Les résultats totaux masquent des différences importantes entre les types de dépenses. Les exportateurs investissent pour rétablir leur compétitivité sur le marché américain, mise en péril par l'appréciation du huard. Les dépenses en machines et en équipement poursuivent sur leur lancée de 2004 et augmentent de 12 % en 2008. En particulier, elles augmentent de plus de 40 % dans la fabrication, progressant dans la plupart des industries.

Le secteur privé construit moins. Non seulement le recul des mises en chantier de logements freine la construction, mais une majorité de secteurs économiques investissent moins dans le béton.

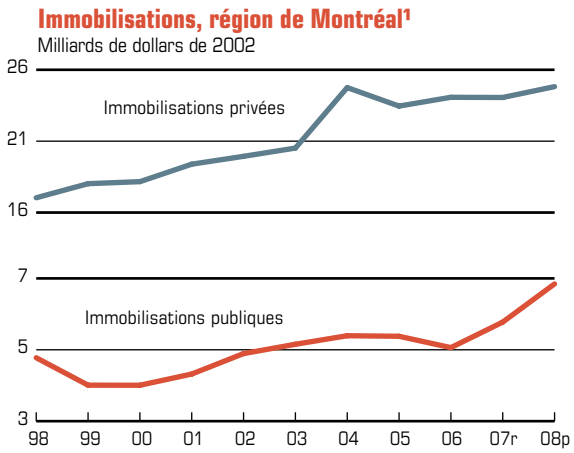

1. Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière et Montérégie
Source : Institut de la statistique du Québec, ajusté par la CMM
r : dépenses réelles provisoires
p : prévision

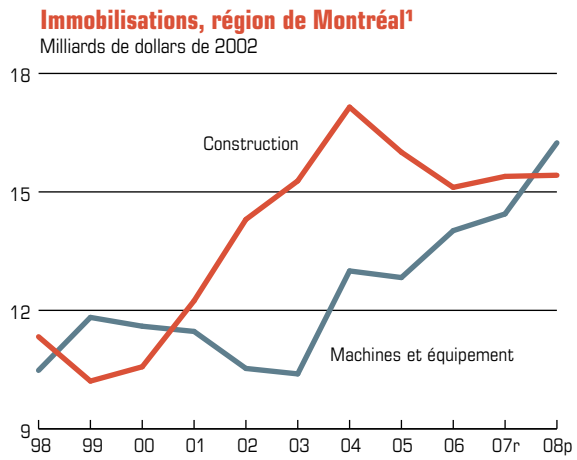

1. Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière et Montérégie
Source : Institut de la statistique du Québec, ajusté par la CMM
r : dépenses réelles provisoires
p : prévision

RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES

Le secteur public stimule ses investissements, tant en construction qu'en équipement. Les gouvernements remettent en état les infrastructures publiques. Les dépenses d'immobilisations de l'administration publique fédérale, provinciale et locale devraient monter de 28 % en 2008.

Les investissements dans le réseau de la santé se poursuivent (+ 4 %), en attendant la mise en chantier de deux mégahôpitaux (1,5 G$ chacun). Par contre, la construction de pavillons universitaires, qui avait marqué les années 2000, diminue et continuera de le faire jusqu'au lancement du nouveau campus de l'Université de Montréal (1 G$).

La modernisation des installations de la STM, de l'aéroport Montréal-Trudeau et du port de Montréal fait grimper les immobilisations des entreprises parapubliques de 34 % en 2008.

IMMOBILISATIONS PAR RÉGION ET PAR SECTEUR

Millions de dollars

RÉGION ET SECTEUR	2004	2005	2006	2007r	2008p
RMR de Montréal	**23 915**	**23 408**	**23 704**	**24 973**	**26 489**
Secteur primaire	158	151	148	150	142
Fabrication et construction	2 265	2 372	2 282e	2 118e	2 647e
Aliments et boissons	230e	250e	280e	253e	275e
Textile et vêtement	53	40	37	34	35
Bois	61	48	72	43	57
Papier	45	53	53	43	58
Imprimerie	58	98	47	53	51
Industrie chimique	351	266	283	214	226
Caoutchouc et plastique	96	89	78	83	76
Métaux (première transf.)	80	102	58	69e	92e
Produits métalliques	88	81	99	79	83
Machines	45	48	58	73	93
Produits électroniques	109	111	123	104	109
Matériel de transport	111	112	205	197	260
Autres ind. et construction	938e	1 075e	891	873	1 232
Secteur tertiaire	12 387	12 252	12 578	13 581	14 698
Services publics	980	539	475	410	548
Commerce	1 250	1 293	1 396	1 404	1 446
Transport	1 192	1 298	1 142	1 587	1 768
Information et culture	933	848	603	905	942
Finances, ass. et immob.	3 188	2 982	3 820	3 496	3 404
Serv. professionnels et gestion	509	500	532	460e	465e
Serv. administratifs et soutien	125	152	148	130e	140e
Enseignement	916	888	823	1 068	948
Santé et services sociaux	497	657	779	816	862
Hébergement et restauration	245	270	225	230	192
Loisirs et autres services	303	271	295	344	341
Administration publique	2 250	2 555	2 341	2 769	3 709
Habitation	9 105	8 633	8 695	9 123	9 001
Régions administratives					
Montréal	12 415	11 718	11 005	11 292	12 202
Laval	2 380	2 413	2 639	3 234	3 335
Laurentides et Lanaudière	6 496	6 250	6 926	7 070	7 174
Montérégie	8 983	9 194	9 901	10 287	11 087

e : estimation; p : perspectives; r : dépenses réelles provisoires.
Source : Institut de la statistique du Québec

LE MARCHÉ RÉSIDENTIEL ATTERRIT EN DOUCEUR

En contraste avec la scène au sud de la frontière, le marché montréalais du logement est une oasis de calme. La construction résidentielle effectue depuis quatre ans un retour graduel à la normale tandis que la revente de logements se maintient.

Le nombre de logements mis en chantier diminue de 8 % en 2008 dans la région métropolitaine. La construction de logements locatifs, qui avait connu une recrudescence dans les années 2000, est la plus touchée (- 14 %). Le créneau des résidences pour retraités arrive à saturation.

La baisse est plus prononcée dans les couronnes, dont le nombre de résidents actifs sur le marché de l'emploi diminue. Elle touche le créneau des propriétaires-occupants dans la couronne Nord. Dans la couronne Sud, tous les segments du marché reculent. La construction résidentielle diminue aussi dans le créneau locatif dans l'île de Montréal (- 20 %), mais le condo et la propriété absolue se maintiennent. La construction résidentielle continue à croître à Laval (force du condo) et Longueuil (logements pour retraités).

Le marché de la revente résidentielle se maintient après les résultats records de 2007. Le nombre de logements vendus diminue de 1 % seulement en 2008. Le marché de la revente demeure à l'avantage des vendeurs dans tous les créneaux. Cependant, la demande se déplace vers des propriétés moins dispendieuses, les maisons unifamiliales dans des zones plus abordables et les condos. Par conséquent, la croissance des prix se poursuit mais à un rythme plus lent. La valeur moyenne des propriétés transigées progresse de 3 % en 2008.

Le marché des logements locatifs demeure équilibré. Le taux d'inoccupation des logements locatifs devrait demeurer à 3 %.

Logement, RMR de Montréal

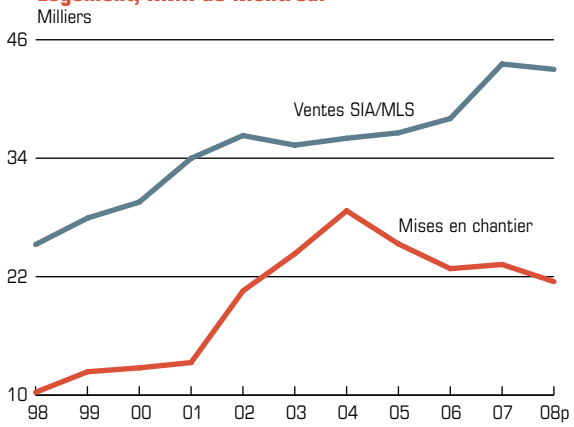

Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement p : prévision

DE NOUVEAUX PÔLES COMMERCIAUX

La construction commerciale a pris son envol il y a trois ans. En 2008, la valeur des permis de construction commerciale augmente de 10 %. La construction est soutenue par le développement de pôles commerciaux — le Quartier DIX30 à Brossard (500 M$), le Lac Mirabel (450 M$), le Faubourg Boisbriand (290 M$) et le Carrefour Candiac (100 M$) — de plusieurs hôtels au centre-ville et à Dorval, et du Campus Bell à l'Île-des-Sœurs.

POUSSÉE DE LA DEMANDE DE BUREAUX EN DÉBUT D'ANNÉE

Le début de l'année a été le théâtre d'un spectaculaire redressement du marché des bureaux dans la région métropolitaine de Montréal. Le taux d'inoccupation des bureaux a chuté de 2,7 points de pourcentage en six mois, pour atteindre 7,9 % au premier trimestre 2008. On considère que le marché des bureaux est équilibré avec un taux de 8 %. Au centre-ville, avec un taux d'inoccupation de 6 %, le marché est en pénurie. En banlieue, le marché est encore en surplus, mais le taux d'inoccupation a chuté de 2,6 points de pourcentage au seul premier trimestre 2008.

Depuis, la demande s'est stabilisée, car l'emploi a diminué dans les services professionnels et financiers, les deux secteurs qui utilisent le plus de bureaux.

Comme la construction d'édifices à bureaux demeure minime, la pénurie perdure. Deux projets sont en cours : le nouveau siège social de Bell Canada (840 000 pi²) à l'Île-des-Sœurs et la conversion de l'ancien immeuble de *The Gazette* (100 000 pi²) dans le Vieux-Montréal. Quatre projets pourraient se réaliser si leurs promoteurs parviennent à obtenir un niveau suffisant de pré-location : SITQ-Hines (385 000 pi²), Westcliff-Canapen (750 000 pi²), Desjardins-Weloga-Magil Laurentienne (jusqu'à 1 million pi²) et Canderel.

Dans l'agglomération de Longueuil, le taux d'inoccupation est tombé à 4 %. Plusieurs chantiers ont été lancés en 2008.

Selon la société de courtage GVA Devencore, l'offre devrait augmenter non seulement par la construction de nouvelles tours à bureaux, mais aussi par la conversion en bureaux d'immeubles industriels qui sont actuellement en surplus.

BAISSE DE LA DEMANDE DE LOCAUX INDUSTRIELS

Dans les centres manufacturiers canadiens, le marché industriel doit absorber l'impact de l'appréciation du dollar canadien. La demande de locaux industriels, faible en 2007, diminue en 2008. De plus, à la différence du marché des bureaux, la construction d'immeubles industriels et les gains de productivité dans le secteur de la distribution ont fait croître l'offre de locaux. Les surplus demeurent donc élevés; le taux d'inoccupation grimpe à 9 % en 2008 dans la région métropolitaine. En 2008, les développeurs ont réagi au recul de la demande : la valeur des permis de construction industrielle recule de 23 %.

CHUTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION INSTITUTIONNELLE

Les projets de pavillons universitaires et la rénovation d'écoles primaires et secondaires, qui avaient stimulé la construction institutionnelle en 2007, se poursuivent en 2008. Cependant, la valeur des permis de construction institutionnelle diminue de 46 % en 2008. Les deux mégahôpitaux universitaires, qui doivent prendre le relais, souffrent de retards.

Permis de construction par type, RMR de Montréal

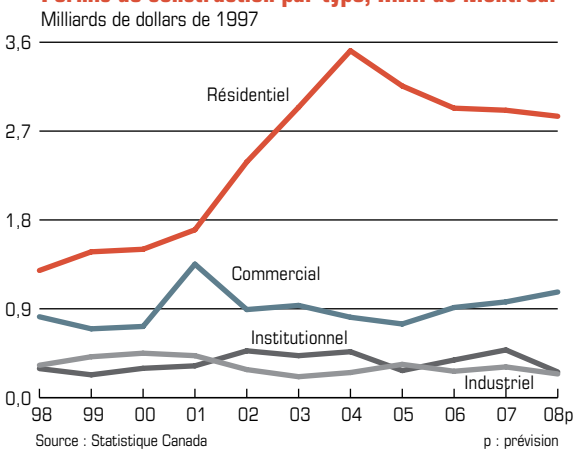

Taux d'inoccupation, RMR de Montréal

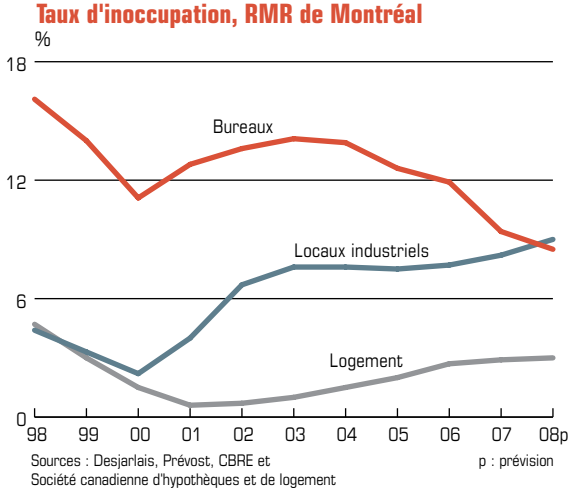

MODÉRATION DE LA CONSOMMATION

Les ventes au détail continuent à augmenter, mais de moins en moins fortement. La croissance atteint 1,4 % en dollars constants en 2008.

La consommation perd graduellement des appuis. L'emploi recule, le prix du logement ralentit, les salaires stagnent.

Enfin, la poussée du prix de l'essence au début de l'année a réduit la marge de manœuvre des consommateurs et sapé leur confiance. Les indices de confiance des consommateurs (Conference Board du Canada, Conseil québécois du commerce de détail) baissent au Québec au cours de l'année.

Les consommateurs ont réduit non seulement leurs achats de biens durables coûteux, comme les automobiles et les meubles, mais aussi les dépenses discrétionnaires, comme les loisirs, les vêtements de mode et les articles de sport.

Ventes au détail – RMR de Montréal

Variation en %, dollars constants

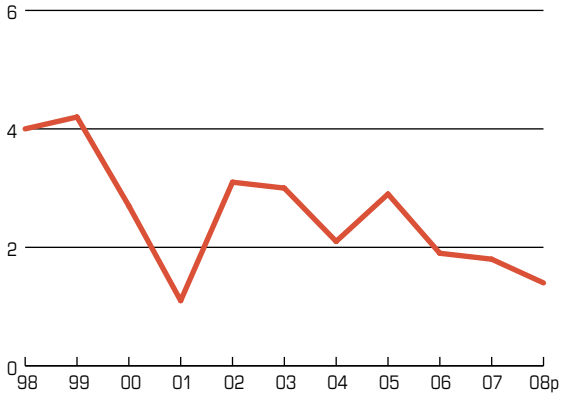

Source : Statistique Canada

p : prévision

Faillites dans la RMR de Montréal

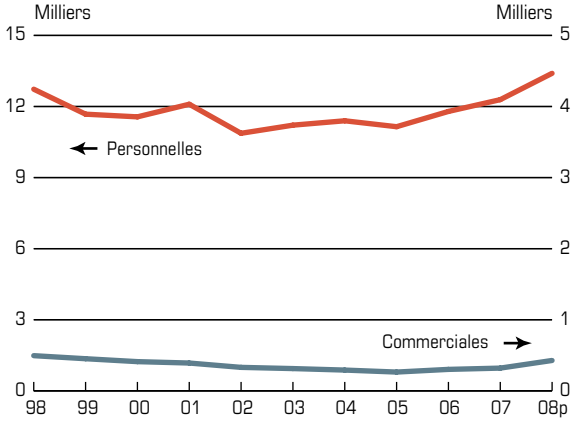

Source : Industrie Canada

p : prévision

ACCÉLÉRATION DES FAILLITES

Le nombre de faillites personnelles, qui est à la hausse depuis 2005, s'accélère en 2008 (+ 9 %). L'accélération est encore plus forte pour les entreprises. Le nombre de faillites commerciales fait un saut de 34 % en 2008 dans la région métropolitaine.

La forte appréciation du huard a acculé plusieurs entreprises à la banqueroute. Le nombre de faillites commerciales, en croissance depuis deux ans, bondit de 34 % en 2008 dans la région métropolitaine.

SALAIRES STABLES

Les salaires progressent à peine. Dans la région métropolitaine, ils n'ont pas bougé en termes réels depuis quatre ans. Par contre, les salaires se sont légèrement appréciés dans le reste du pays, en particulier dans l'Ouest où le boom des ressources naturelles stimule la demande de main-d'œuvre et les salaires. En 2008, ils augmentent de 1,5 % en dollars constants au Canada mais de seulement 0,3 % dans la région métropolitaine.

Salaire hebdomadaire moyen

Variation en dollars constants, %

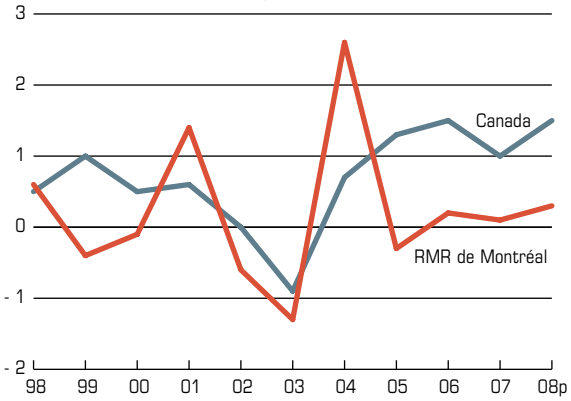

Source : Statistique Canada

p : prévision

LA CRISE AMÉRICAINE DU CRÉDIT ET LE HUARD FORT RÉDUISENT LE TOURISME

L'année touristique a été difficile. Le taux d'occupation des hôtels est passé de 67,1 % en 2007 à 65,2 % en 2008 dans le Grand Montréal. L'appréciation du huard, le ralentissement économique et la crise résidentielle au sud de la frontière réduisent le nombre de visiteurs américains. Le nombre de touristes entrés au Québec en provenance des États-Unis fond de 7 % en 2008. Enfin, le tourisme subit aussi la modération des dépenses des consommateurs canadiens. Le trafic aéroportuaire, en forte croissance depuis 2003, cesse de croître en 2008.

La baisse de la demande survient alors que l'offre hôtelière s'est engagée dans un cycle d'expansion accélérée. Plusieurs chaînes internationales cherchent à assurer leur présence à Montréal. Jusqu'à 1 500 chambres doivent être réalisées en 2008, ce qui fera augmenter le parc hôtelier de 10 %. Celles-ci se rajouteront aux 400 chambres construites en 2007.

Taux d'occupation des hôtels à Montréal

%

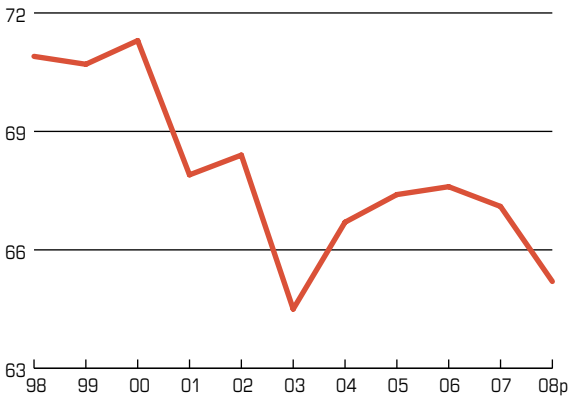

Source : Association des hôtels du Grand Montréal.

p : prévision

Trafic dans les aéroports de Montréal

Millions de passagers

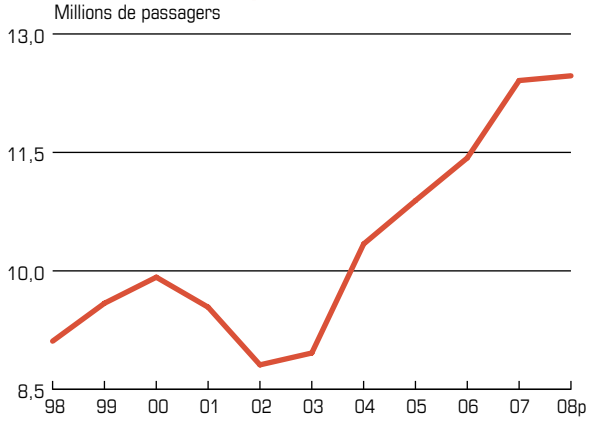

Source : Aéroports de Montréal

p : prévision

POUSSÉE DES CONTENEURS DANS LE PORT DE MONTRÉAL

Le trafic de conteneurs dans le port de Montréal s'est accéléré pour la deuxième année consécutive. La hausse atteint 8 % en 2008, l'un des meilleurs résultats en Amérique du Nord. Par contre, la manutention de céréales et autres vracs solides diminue de 3 % en 2008. Une faible récolte de blé cette année annonce une baisse du trafic en 2009. Les importations d'acier en Amérique du Nord diminuent car les expéditeurs étrangers déplacent leurs livraisons vers des marchés plus proches du pays d'origine. Au total, le trafic progresse de 2 % en 2008.

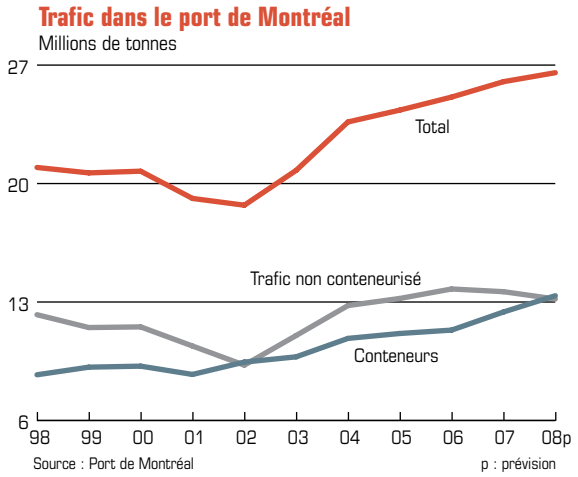

PERSPECTIVES : LA TOURMENTE FINANCIÈRE RESTREINDRA LA CROISSANCE MÉTROPOLITAINE EN 2009

L'économie métropolitaine continuera à progresser lentement cette année et en 2009, et flirtera même avec la récession. La chute de la demande intérieure américaine déprimera les exportations. La baisse de l'emploi et de la confiance des consommateurs continuera de restreindre les dépenses des ménages.

On ne sait pas à quel point la tourmente financière actuelle affectera l'économie locale. À tout le moins, le resserrement des conditions de crédit freinera les dépenses de consommation et les investissements des entreprises. Dans l'incertitude présente, les risques sont à la baisse.

Cela dit, certains atouts devraient soutenir l'économie métropolitaine. Comparativement aux États-Unis et au reste du Canada, la région métropolitaine dispose d'un marché immobilier solide. Le maintien des prix du logement soutiendra les finances des ménages.

L'adaptation de l'industrie manufacturière semble s'être achevée plus vite que prévue. Malgré un contexte défavorable — l'appréciation du huard de 2007, la baisse de la demande américaine et la chute de l'industrie du vêtement — l'emploi manufacturier s'est remis à croître à partir du deuxième trimestre 2008 dans la région métropolitaine. La taille du carnet de commandes soutiendra l'industrie aérospatiale, même si les turbulences économiques mondiales réduisent à court terme la demande pour certains de ses produits. De plus, la baisse récente de la devise canadienne devrait solidifier la position concurrentielle des exportateurs montréalais.

La construction non résidentielle, en particulier les investissements publics en hôpitaux et en réfection routière, contrebalancera la diminution de la construction résidentielle. En particulier, les investissements publics en infrastructures stimuleront les services professionnels.

Communauté métropolitaine
de Montréal

1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400
Montréal (Québec) H3A 3L6
Tél. : 514-350-2550, Télec. : 514-350-2599
www.cmm.qc.ca info@cmm.qc.ca